01EE couv. rapport 10_Mise en page 1 14/06/11 18:28 Page2

Une place pour tous, un projet pour chacun

Accueil et accompagnement

Formation

Insertion, Emploi

Développement social et solidaire



entreprendr Ensemble

→ Rapport d'activités 2010

Mission Locale - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Développement solidaire - Ecole de la 2ème chance






Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE



Photo CUD

Mesdames, Messieurs,

Après une année 2009 particulièrement difficile pour notre territoire compte tenu de la crise économique mondiale, 2010 est apparu comme une année de stabilisation.
En effet, sur le bassin de Dunkerque, le taux de chômage qui était passé de 9,8 % en 2008 à 12,5 % en 2009 soit une progression de près de 3 points en un an, s'est stabilisé à 12,3 % tout au long de l'année 2010.

De plus, les premiers chiffres de 2011 montrent également des signes encourageants :

- *le taux de chômage baisse à nouveau (on passe de 12,3% à 12% au premier trimestre) et surtout cette baisse est plus sensible sur notre territoire. En effet la variation annuelle du nombre des demandeurs inscrits à Pôle emploi est de moins 2,1 % à Dunkerque alors qu'elle se limite à moins 0,1 % sur les autres territoires de la Région.*
- *Pôle Emploi, l'Urssaf, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'observatoire de l'emploi confirment la reprise de l'emploi salarié dans le secteur marchand ainsi que l'augmentation dans les intentions de recrutements recueillie auprès des chefs d'entreprises de notre secteur.*

Tout au long de l'année 2010, nous avons d'abord été amenés à amplifier nos efforts dans la diversification de nos activités économiques tout en renforçant la place prépondérante du secteur industrialo-portuaire.
Dans le même temps, les équipes d'Entreprendre Ensemble et de la Maison de l'Emploi ont contribué au maintien des compétences présentes sur le territoire tout en préparant les habitants de l'agglomération aux emplois de demain.
Cette orientation s'est traduite par la mise en œuvre du plan 3XL "10 000 solutions pour l'emploi en 3 ans".
Ce plan d'action, nous le souhaitons pragmatique et concret à destination des populations du territoire, et notamment les plus fragiles, les jeunes, les seniors, les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée, les Travailleurs Handicapés.
Alors, certes si l'emploi marchand reprend, il faudra s'en emparer mais au cours de cette phase de transition, il a fallu mettre en place des dispositifs visant à sécuriser les parcours professionnels. Il s'agit notamment des contrats aidés, des formations professionnalisantes et de formes originales d'emplois : jobs saisonniers, groupements d'employeurs…
Nous avons su faire preuve de cohérence, d'innovation pour maintenir les compétences sur notre territoire.

Mais quel que soit le contexte, notre ligne directrice reste la même : articuler les acteurs mobilisés pour l'accès à l'emploi : acteurs économiques, institutionnels et sociaux, acteurs de la formation, de l'insertion, chacun apporte sa pierre à l'édifice de 3XL.

Notre force vient notamment de la richesse de notre partenariat et je ne peux que me féliciter de l'implication de nos partenaires au quotidien : les services déconcentrés de l'Etat, Pôle emploi, la Région, le Département, les Chambres Consulaires, les partenaires sociaux. Je me dois de citer également nos partenaires de l'AGUR, de Dunkerque Promotion, de Flandre Création et Flandre Initiative… je ne les nomme pas tous, vous les retrouverez dans le rapport d'activités.
L'application de ces principes d'action nous permet d'obtenir des résultats encourageants et à ce titre 3XL est en avance sur son plan de charge, puisque nous en sommes à plus de 6 000 solutions constatées sur 10 000 à mi-parcours.

Cependant notre marge de manœuvre est étroite et je ne peux que m'inquiéter des effets que pourraient produire certaines décisions. En effet, les incertitudes liées à la réforme des collectivités territoriales, la baisse des moyens accordés aux Maison de l'Emploi et aux Missions Locales ne nous sécurisent pas toujours pour l'avenir.
Il importe, avant tout, dans ce contexte de pouvoir compter sur le soutien de la Communauté Urbaine et de ses villes. J'y veillerai et je compte sur l'appui de tous les élus locaux.
C'est d'ailleurs pour garantir la pérennité de nos dispositifs que j'ai souhaité achever ce que nous avons déjà engagé depuis plusieurs années, à savoir l'absorption de la Maison de l'Emploi dans Entreprendre Ensemble.

Je remercie tous nos administrateurs qui nous appuient dans cette démarche. Le regroupement de ces moyens doit nous permettre de mieux affronter les défis de l'avenir et améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi et aux entreprises.
Je termine en saluant l'effort de toutes les équipes qui dans un environnement complexe continuent à relever le défi de l'accompagnement des populations du territoire vers un emploi durable et de qualité.
En 2011, il faudra s'assurer que les emplois générés par la reprise qui s'amorce et les grands projets programmés profitent aux populations de notre territoire. Le secteur marchand devra également confirmer son engagement et amplifier les efforts déjà mis en œuvre par les partenaires publics. Je pense, qu'à ce titre, l'implantation du terminal méthanier doit être une preuve supplémentaire de notre capacité à articuler nos efforts en faveur de l'emploi.

Tout pour l'emploi, tous pour l'emploi, notre slogan reste d'une formidable actualité.

Michel Delebarre,
Ancien Ministre d'État
Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
Président de la Maison du Développement
Président d'Entreprendre Ensemble

Sommaire du rapport d'activités d'Entreprendre Ensemble

Le contexte général 3
Le contexte économique 3
Le contexte institutionnel et partenarial 4

La Mission Locale 9
Une mission, un savoir faire, l'accueil
Le territoire d'intervention 9
Les chiffres clés 10
Les programmes d'accompagnement renforcé 11

Le Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi (PLIE) 13

Les départements transversaux à la Mission Locale et au PLIE 16
Le département formation 16
Le département emploi / insertion 20
Le département développement solidaire 28
Vers une École de la 2e chance Côte d'Opale 30

Ressources humaines 31
Finances 31
3XL : Dunkerque crée 10 000 solutions pour l'emploi 32
Orientations 2011 35

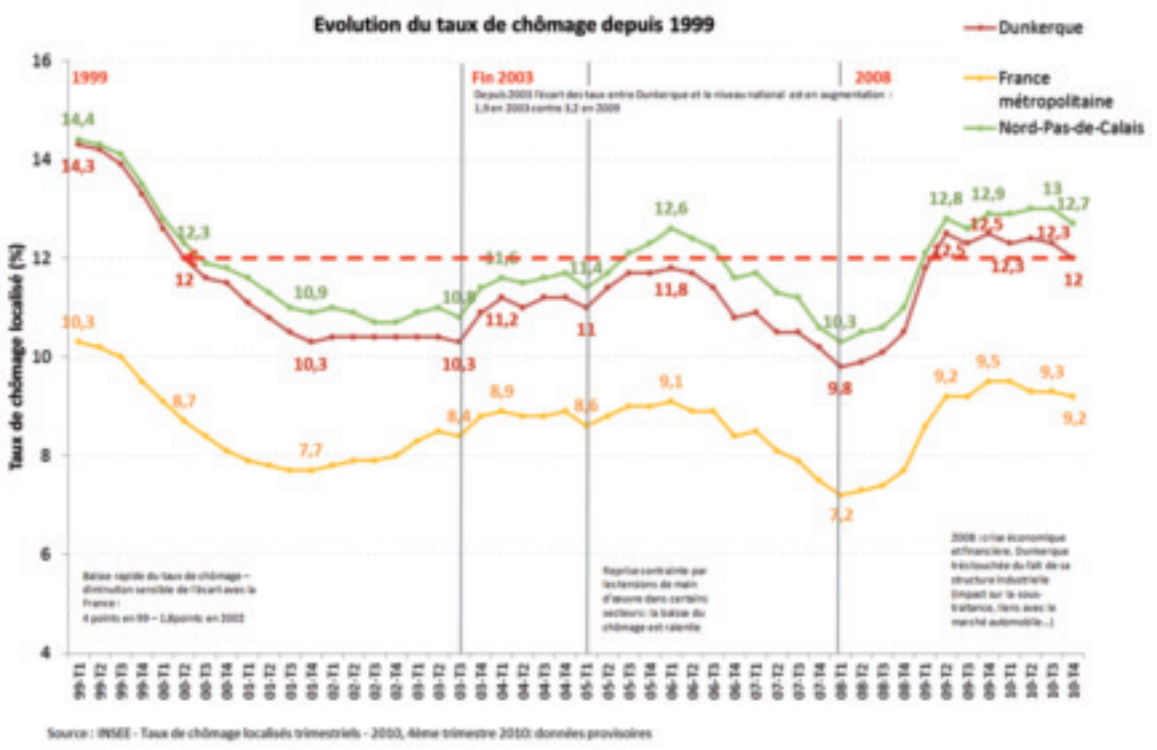
→ Le contexte général

→ Le contexte économique

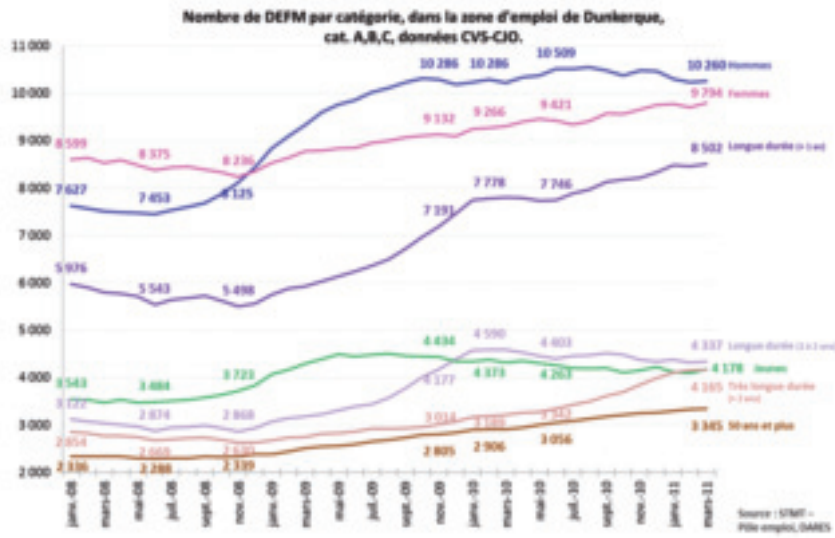
Entreprendre Ensemble intervient sur un bassin d'emploi de 270 000 habitants. Les 18 villes de la Communauté Urbaine de Dunkerque représentent 78 % de la population totale de ce bassin. Les éléments qui vous sont présentés ci-dessous sont issus des données de l'Observatoire de la Maison de l'Emploi, du Centre de ressources économiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de l'URSSAF, des services de l'État et de Pôle Emploi.
Ces éléments permettent d'appréhender l'environnement dans lequel Entreprendre Ensemble a exercé sa mission en 2010.

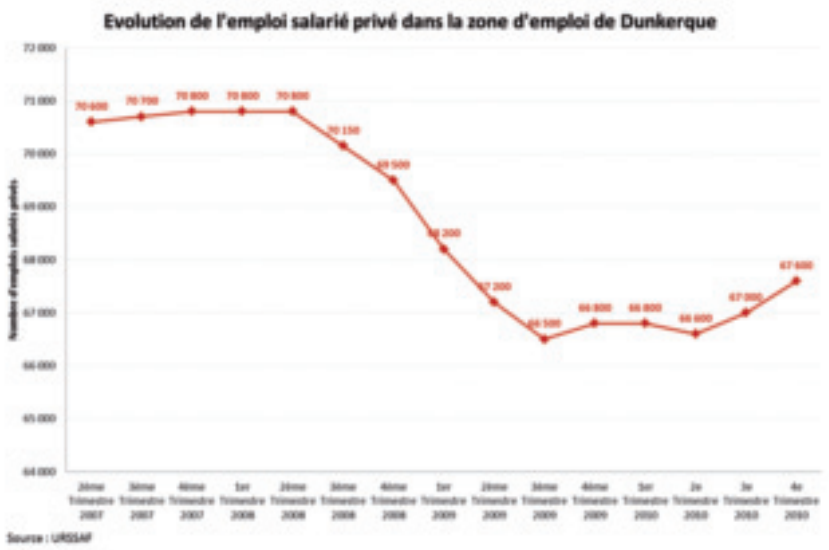
→ Les évolutions

L'activité économique dunkerquoise s'est stabilisée en 2010 après avoir connu en 2009 sa première récession depuis 1993. Après avoir fortement augmenté en 2009, le taux de chômage s'est stabilisé tout au long de l'année 2010 (12,3 %). Des signes encourageants se font jour au premier trimestre 2011 puisque le taux continue sa progression à la baisse. Il convient cependant de rappeler qu'avant la crise économique, ce taux avait atteint les 9,8 % en 2008.
L'emploi salarié privé est reparti à la hausse à partir du second semestre 2010.
En 2010, le territoire a connu des défaillances d'entreprises qui ont amené à la signature de conventions de revitalisation. Après avoir privilégié le maintien du cœur de leurs ressources humaines au détriment de l'embauche des intérimaires, les entreprises semblent être plus optimistes dans leur projet de recrutement en fin 2010.



Source : INSEE - Taux de chômage localisés trimestriels - 2010, 4ème trimestre 2010: données provisoires





→ Le contexte institutionnel et partenarial

Entreprendre Ensemble est une structure, initiée par les Collectivités Locales qui vise à mutualiser des moyens, essentiellement publics, au service des habitants de la région dunkerquoise qui souhaitent accéder ou retrouver un emploi. L'association accorde une attention particulière aux personnes qui sont fragilisées dans leur insertion sociale et professionnelle.

Entreprendre Ensemble développe son activité dans les domaines suivants :
- → accompagnement des jeunes et des adultes en difficulté
- → insertion,
- → formation,
- → accès à l'emploi,
- → développement solidaire.

Pour ce faire, Entreprendre Ensemble met en œuvre les dispositifs suivants :
- → la Mission Locale de l'agglomération dunkerquoise,
- → le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi,
- → le Pôle de Développement Local,
- → Vers une Ecole de la 2ème Chance : l'E2C Côte d'Opale

L'association porte également des conventions spécifiques en lien avec ses domaines d'activité.
Son offre de services repose sur l'engagement de différentes institutions et financeurs qui interviennent dans ses champs d'intervention. C'est pourquoi, pour l'année 2010, il est important de rendre compte des évolutions des relations qu'entretient l'association avec ses partenaires institutionnels.

→ Les relations avec les services de l'État :
Direction Régionale et Départementale du Travail de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, Direction Régionale de la Jeunesse et Sports

→ Pour la Mission Locale

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs, le dispositif CIVIS

L'année 2010 a été caractérisée par la troisième année de mise en œuvre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs qui lie l'État et la Mission Locale jusqu'à 2010. Cette convention fixe les objectifs prioritaires de la Mission Locale en matière d'accueil, accompagnement, d'accès à la formation et d'accès à l'emploi des jeunes et d'ingénierie locale. Elle donne lieu à la mise en œuvre d'un dialogue de gestion entre la Mission Locale et les Représentants de l'État (Direction Régionale et Direction Départementale). Lors de ce dialogue de gestion et à partir d'un diagnostic partagé, les partenaires définissent des objectifs à atteindre et évaluent dans l'année la réalisation de ces objectifs.
En 2010, ce dialogue de gestion a permis de constater que **l'ensemble des objectifs fixés par l'État à la Mission Locale ont été atteints** voire, pour la plupart, dépassés, ce qui

lui a permis percevoir la totalité de sa demande de subvention. Les chiffres de l'activité 2010 que vous retrouverez un peu plus loin, illustrent pour la troisième année consécutive **une augmentation significative du nombre de propositions faite aux jeunes et, mieux encore, une hausse des mesures "emploi et formation" dont ont bénéficié les jeunes de la Mission Locale**.
Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs, la Mission Locale a bénéficié des financements spécifiques pour l'accompagnement renforcé des jeunes bénéficiaires du Contrat d'Insertion à la Vie Sociale (CIVIS).
Pour les jeunes bénéficiant du CIVIS la mission locale gère une enveloppe financière, le Fonds d'Insertion Professionnel des Jeunes (FIPJ), qui permet d'une part de mobiliser des moyens pour lever les freins à l'emploi ou à la formation et d'autre part qui permet de financer des actions ou prestations facilitant leur insertion professionnelle. De plus la Mission Locale redistribue les allocations individuelles octroyées aux jeunes de ce dispositif lorsque ceux-ci sont entre deux étapes de parcours.

Les conventions spécifiques

L'État soutient également le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) qui attribue des aides financières à des jeunes qui souhaitent développer un projet économique, social ou culturel.
En 2010, l'État a soutenu une action spécifique à destination des jeunes CIVIS Sous Main de Justice (SMJ) qui a permis de renforcer les liens entre la Mission Locale, le Centre pénitentiaire et les services de prévention.
De même, l'État a soutenu le développement du parrainage.
Enfin dès septembre 2009, la Mission Locale avait été sollicitée pour contribuer à la mise en œuvre du plan de relance pour l'emploi à destination des jeunes. À ce titre Entreprendre Ensemble s'est engagé dans le déploiement des CAE passerelle destinés à des jeunes sans condition de niveau de qualification. (*voir page 21*).

À la mi-année 2010, Entreprendre Ensemble la Mission Locale a été sollicitée pour développer des actions dans le cadre de la deuxième vague du plan de relance. Elle a ainsi bénéficié de moyens significatifs qui sont et seront mobilisés au cours de l'année 2010 et 2011. Ces moyens ont essentiellement été consacrés à l'accueil de jeunes supplémentaires en contrats d'insertion à la vie sociale ainsi qu'au développement des solutions d'accès à l'emploi et à la formation qui leur seront proposés. On notera notamment toutes les actions liées à la promotion et au développement de l'alternance ainsi que des actions préparatoires en amont.
Enfin, l'État s'est engagé avec la Région, l'Europe, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Communauté Urbaine dans la création sur le territoire d'une école de la deuxième chance. (*voir page 30*)

→ Pour le PLIE

Le PLIE ne bénéficie pas de financements directs de l'État.
En revanche les participants du PLIE peuvent mobiliser des mesures et des aides pour l'emploi mises en place par l'État. C'est le cas notamment des contrats aidés: Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accès à l'Emploi Passerelles portés par les collectivités locales ainsi que toutes les formes de contrat proposés par les structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'intérim d'insertion, entreprise d'insertion, association intermédiaire).

→ Pour le Pôle de Développement Local

L'État a renouvelé ses engagements en 2010 pour permettre à Entreprendre Ensemble d'accompagner les structures de l'Économie Sociale et Solidaire dans la consolidation et le développement de leur activité.
Il intervient notamment dans les financements du Dispositif Local d'Accompagnement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire dont la gestion et l'animation ont été confiées à Entreprendre Ensemble.

→ Les relations avec le Haut Commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives

Dès 2009, le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Solidarités Actives avait lancé différents appels à projets visant à améliorer l'insertion des jeunes d'une part, et l'insertion des publics en difficulté d'autre part.

À ce titre, Entreprendre Ensemble s'est engagée sur les projets suivants :

1 - le projet "**de l'Université à l'Entreprise**" qui vise à accompagner les jeunes qui ont décroché de leurs études universitaires et qui s'intègre dans le projet "**PARTAJ**" qui a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire
2 - le projet "**10000 permis**" porté régionalement avec une déclinaison sur Dunkerque et qui s'est déployé sur les années 2009 et 2010.
3 - le projet "**3XL**" qui vise à apporter 10000 solutions vers l'emploi dans les trois ans pour des habitants de l'agglomération ayant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi.
La mise en œuvre effective a démarré en fin d'année 2009 et se prolongera jusqu'à 2013. (*voir page 32*)

→ Les relations avec les services de Pôle emploi

→ Pour la Mission Locale

Une Convention de Cotraitance a été déclinée localement pour la troisième année consécutive pour permettre à Pôle Emploi de confier à la Mission Locale l'accompagnement de jeunes et notamment de jeunes ayant bénéficié d'indemnisations par l'assurance chômage mais aussi de jeunes en difficulté pour lesquels un accompagnement renforcé et global semble nécessaire.
En cours d'année, dans le cadre de négociations régionales, les moyens alloués à la Mission Locale ont été augmentés et réajustés en fonction du poids de la Mission Locale de Dunkerque par rapport au territoire régional.
Tout au long de l'année, des comités de suivis composés de la Directrice de l'agence de Bazennes, du Directeur Général Adjoint d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale, de la Responsable du département Statistiques et du Responsable du département Accompagnement des jeunes. Ces comités ont permis d'atteindre les objectifs assignés par Pôle Emploi et d'améliorer le partenariat entre les deux structures notamment en ce qui concerne la qualité de l'accompagnement des jeunes dont le suivi a été délégué à la Mission Locale.
Ces comités de suivi rendent comptes de la mise en œuvre de la convention à un comité de pilotage composé de la Directrice Territoriale Déléguée de Pôle Emploi Flandre et du Directeur Général d'Entreprendre Ensemble.
En 2011 l'amélioration du partenariat portera sur l'accès des jeunes de la Mission Locale à tous les services de Pôle Emploi ainsi qu'aux offres d'emploi de Pôle Emploi et plus particulièrement celles qui concernent les contrats en alternance.
À ce titre, sur le volet "accès à l'emploi" des rencontres régulières ont lieu entre la Directrice de Pôle Emploi de Vauban et le Responsable de secteur emploi d'Entreprendre Ensemble.

→ Pour le PLIE

Dans le cadre de la convention nationale de partenariat entre Pôle Emploi et l'Alliance Villes Emploi, réseau représentant les PLIE, une organisation locale a été mise en œuvre pour permettre une répartition du suivi des publics adultes entre Pôle Emploi et le PLIE. Cette convention a donné lieu notamment à la mise en œuvre de comités de suivis basés dans les antennes de la Maison de l'Emploi et qui regroupent notamment des référents PLIE et des référents Pôle Emploi.
Ces comités permettent d'éviter les doublons d'accompagnement sur le territoire.

→ Les relations avec les services de la Région Nord Pas-de-Calais

→ Pour la Mission Locale

La Région Nord Pas-de-Calais renouvelle son soutien à la Mission Locale sous deux formes :

Mise en place de la deuxième année de la CPO avec la Région.

Les objectifs de cette convention portent notamment sur l'accompagnement des jeunes en réaffirmant le souhait d'accorder une attention particulière à l'insertion des jeunes Travailleurs Handicapés.
De plus, conformément à la compétence formation dont la Région a la responsabilité, la contractualisation avec Entreprendre Ensemble porte surtout sur l'accès à la formation des jeunes.
À ce titre, les personnels d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale interviennent dans une plateforme interinstitutionnelle territoriale en complémentarité avec le Chargé de Mission Territorial de la Région et des salariés de Pôle Emploi et de la Maison de l'Emploi (*voir page 16*). Par ailleurs, la Mission Locale pilote la structure locale d'animation de la formation pour son territoire et celui de la Mission Locale de Gravelines/Bourbourg.

Les Fonds spécifiques Région

En 2010, les actions suivantes ont été retenues :

→ un appui fort à l'apprentissage

Sur ce sujet, des moyens spécifiques ont été dégagés par la Région pour permettre à la fois de promouvoir le contrat d'apprentissage auprès des jeunes ainsi que pour favoriser l'accès des jeunes accompagnés par les Missions Locales dans des entreprises utilisatrices de contrats d'apprentissage.
Ces moyens ont permis dans ce contexte économique défavorable d'augmenter le nombre de jeunes suivis par la Mission Locale ayant accès à l'une de ces activités.

→ un soutien réaffirmé au dispositif parrainage

La Région a accordé des moyens à Entreprendre Ensemble la Mission Locale pour permettre le développement de ce dispositif qui amène des réponses pertinentes pour les jeunes puisqu'à l'issue d'un suivi parrainage près de 70 % des jeunes accèdent à l'emploi.

Enfin, depuis 2009 la région Nord Pas-de-Calais s'est engagée dans un dispositif ambitieux de lutte contre le décrochage scolaire dénommé PARTAJ. Le territoire Dunkerquois a été retenu parmi sept zones de la région comme dispositif d'initiative territoriale.

→ Pour le PLIE

La Région Nord Pas-de-Calais attribue une subvention pour permettre l'accès à l'emploi des bénéficiaires de parcours d'insertion. Au titre de la Direction de l'Action Économique, elle alloue des financements pour la mise en œuvre d'actions de prospection et de conseil en direction des entreprises, qu'il s'agisse de la prospection des Très Petites Entreprises ou pour l'appui à l'ingénierie d'opérations emploi/formation.
Cet appui de la Région permet d'articuler les actions de développement économique mises en œuvre sur ce territoire, notamment par l'Agence Dunkerque Promotion ou par les Chambres Consulaires avec les actions d'accompagnement à l'emploi des populations fragiles du territoire portées par Entreprendre Ensemble.

→ Pour le Pôle de Développement Local

La Région et la Communauté Urbaine de Dunkerque ont décliné ensemble un plan d'action visant au développement de l'Économie Sociale et Solidaire.
Ce plan, dénommé "Dessine - Plan Dunkerquois pour l'Économie Sociale, Solidaire et Innovante" a vu sa mise en œuvre confiée à Entreprendre Ensemble.
La Région intervient plus particulièrement sur la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire et l'émergence de la consolidation de projets dans ce domaine.
Enfin, dès 2009 la Région a décliné sur chaque territoire son Schéma Régional de Développement Économique. Entreprendre Ensemble est associé à sa déclinaison locale au travers du Programme Local de Développement Économique (PLDE) porté par la Région et la Communauté Urbaine. Entreprendre Ensemble a été désigné comme maître d'œuvre de l'axe 5 (cohésion sociale et développement de l'économie sociale et solidaire) de ce programme qui a pris effet à compter de 2010. À ce titre, une réunion de présentation a eu lieu en février qui a permis de présenter le plan 3XL ainsi que le plan de développement de l'économie sociale et solidaire (plan Dessine).

→ Les relations avec les services du Département du Nord

→ Pour la Mission Locale

Le Département soutient la Mission Locale dans son action principale qui consiste à accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle en prenant en compte l'ensemble des problématiques et des freins liés à cette insertion.
Par ailleurs, la Mission Locale reste le principal prescripteur du Fonds d'Aide aux Jeunes dont l'animation et le secrétariat sont assurés par les équipes locales du Conseil Général. Ce dispositif permet d'intervenir dans le cadre de la délivrance de secours ou d'aides ponctuelles destinées aux jeunes les plus marginalisés afin qu'ils puissent s'engager plus sereinement dans leur parcours d'accès à la formation et à l'emploi. Enfin, la Mission Locale met en place des projets, visant à faciliter l'accès au logement, à la mobilité et à l'insertion sociale et professionnelle, qui sont réalisés en partenariat avec des acteurs directement mobilisés par le Département (assistantes sociales, centres de prévention, postes AILE…).

→ Pour le PLIE

Pour l'année 2010, le Département s'est engagé, conformément au protocole du PLIE et à la convention liant les PLIE du Nord et le Département pour faciliter l'accès au PLIE des bénéficiaires du RSA afin de leur proposer un parcours débouchant sur un emploi pérenne. L'année 2010 a été caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active qui remplace le RMI mais qui crée une distinction entre insertion sociale et insertion professionnelle. La mise en œuvre du nouveau dispositif RSA, combinée à l'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Insertion a amené les équipes du PLIE à proposer aux équipes territoriales du Département de nouvelles réponses en direction exclusivement des bénéficiaires du RSA en contrat d'accompagnement réciproque, c'est-à-dire les bénéficiaires les plus en difficultés. Cette nouvelle stratégie du Département du Nord a eu des répercussions sur les entrées des bénéficiaires du PLIE ainsi que sur les étapes que finançait le PLIE notamment en direction des structures d'insertion par l'activité économique.
En 2011, cette nouvelle donne aura des impacts financiers importants, il s'agira de redéployer les réponses du PLIE mais également de mobiliser le territoire sur les répercussions financières en direction des structures d'insertion.

→ Pour le Pôle de Développement Local

Après discussions, l'engagement financier du Département dans le Pôle de Développement Local a été réajusté mais s'est poursuivi en 2010 pour accompagner notamment l'émergence de projets concernant les allocataires du RMI.

→ Les relations avec les Communes, les Communautés de Communes et la Communauté Urbaine de Dunkerque

La Communauté Urbaine de Dunkerque a renforcé cette année encore son engagement sur l'ensemble des dispositifs de notre association. Les élus et techniciens sont impliqués dans la mise en œuvre de toutes les actions déployées sur le territoire de la CUD.

→ Pour la Mission Locale

La Communauté Urbaine de Dunkerque soutient la Mission Locale dans sa mission générale d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, en intervenant financièrement sur les postes de direction, d'encadrement, de conseillers. De plus, elle est mobilisée pour toutes les actions permettant la levée des freins à l'emploi et l'aide aux projets des jeunes. C'est le cas notamment pour le Comité Local d'Aide aux Projets et sur des dispositifs qui permettent de lever les freins à l'insertion professionnelle des jeunes.
Par ailleurs, la Communauté de Communes de l'Yser, la Communauté de Communes de Flandre, la Ville de Dunkerque, la Ville de Grande-Synthe amènent des moyens complémentaires à ceux de la Communauté Urbaine pour contribuer à la mise en œuvre des actions de la Mission Locale.
En 2010, la Mission Locale de Gravelines-Bourbourg a été sollicitée pour reprendre l'accompagnement des jeunes de la Communauté de Communes de Bergues. Des transferts financiers sont donc à prévoir pour 2011.

→ Pour le PLIE

Au-delà d'un engagement financier direct renouvelé pour accompagner la réalisation des parcours d'insertion des bénéficiaires du PLIE, la Communauté Urbaine de Dunkerque a été sollicitée pour permettre d'assurer la trésorerie du dispositif dans l'attente du recouvrement des subventions du Fonds Social Européen.
Par ailleurs, l'implication des élus et des techniciens de la Communauté Urbaine permet d'assurer un pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi conforme aux spécificités du territoire.
Enfin, 16 des 18 communes de l'agglomération soutiennent financièrement les actions du PLIE: Bray-Dunes, Zuydcoote, Leffrinckoucke, Téteghem, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Loon-Plage, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa, Bourbourg, Gravelines, Grand-Fort-Philippe, Dunkerque.
Ces communes accueillent des permanences ou des antennes de la Maison de l'Emploi où exercent des conseillers du PLIE pour accompagner des publics en difficulté.

→ Pour le Pôle de Développement Local

La Communauté Urbaine et la Région copilotent le Plan "Dessine" qui est la déclinaison sur le dunkerquois du volet "économie solidaire" du Plan Local de Développement Économique.
À ce titre, au-delà de la participation des élus et des techniciens au pilotage de ce plan, la Communauté Urbaine intervient financièrement pour soutenir l'émergence, la consolidation et la promotion des projets qui s'inscrivent dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

→ Des moyens complémentaires pour 3XL "10 000 solutions pour l'emploi"

Pour 2010, la Communauté Urbaine de Dunkerque prévoit de poursuivre et développer son intervention d'animation territoriale doublée d'un soutien financier important dans le cadre du dispositif 3XL "10 000 solutions en trois ans pour l'accès à l'emploi."
Enfin, la Communauté Urbaine de Dunkerque poursuit son engagement dans le développement de l'école de la 2e chance.

→ le soutien indispensable et complémentaire du Fonds Social Européen

→ Pour le PLIE et le FSE Politique de la ville

L'année 2010 a été caractérisée par la poursuite de mise en place de la subvention globale et la reconnaissance d'Entreprendre Ensemble comme organisme intermédiaire en capacité de gérer, sur son territoire, des Fonds européens pour le PLIE et le FSE politique de la ville. Cependant, par rapport à la programmation précédente 2005/2006/2007, une baisse de financements a été opérée pour prendre en compte l'élargissement de l'Europe. A ce titre, l'enveloppe financière ne permet pas de couvrir l'ensemble des demandes, cependant les sommes allouées restent conséquentes et permettent le déploiement d'un plan d'action de qualité.

D'autre part, Entreprendre Ensemble gère la fin d'enveloppe de programmation engagée en 2010 des Fonds dédiés à la Politique de la Ville. Ceux-ci ont permis notamment aux structures d'insertion par l'activité économique qui interviennent dans les quartiers «politique de la ville» de poursuivre leur intervention. En revanche, il faudra anticiper la fin de ces moyens importants dès la fin d'année 2011.

La Mission Locale

Une mission

Entreprendre Ensemble la Mission Locale assure une mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle.

Elle a pour objectif d'apporter des réponses adaptées à l'ensemble des demandes formulées par les jeunes en terme d'accès à l'emploi, à la formation, à la santé, à la mobilité, au logement et aux loisirs.

Un savoir faire

L'activité d'Entreprendre Ensemble La Mission Locale se décline de la manière suivante :

- Accueil, information, orientation,
- Accompagnement des parcours d'insertion,
- Développement d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi,
- Expertise et observation active du territoire,
- Ingénierie de projet et animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

L'accueil

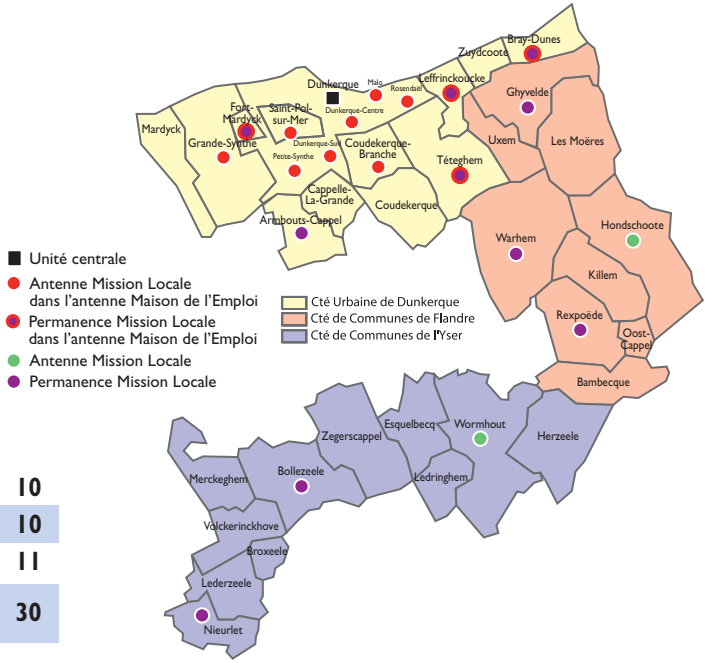
Un premier accueil immédiat. Le chargé d'accueil a pour mission d'accueillir, de présenter et d'accompagner les jeunes dans l'utilisation des services proposés en accès direct au sein d'un espace ressources :

- un espace documentaire,
- un espace offre d 'emploi,
- un espace informatique (outil pour la recherche d'emploi).

Le territoire d'intervention

L'accompagnement des jeunes est effectué au sein d'antennes et de permanences implantées sur l'ensemble du bassin d'emploi Flandre Maritime comprenant 33 communes (Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes de Flandre et Communauté de Communes de l'Yser).

Nombre d'antennes	**10**
Nombre de permanences	**10**
Nombre de chargés d'accueil	**11**
Nombre de Conseillers en Insertion Professionnelle	**30**



Communauté Urbaine de Dunkerque :
8 antennes en zone urbaine accueillant le public de 13 communes : antenne de Dunkerque Centre, antenne de Dunkerque Malo-les-Bains, antenne de Dunkerque Rosendaël, antenne de Dunkerque Sud, antenne de Dunkerque Petite-Synthe, antenne de Coudekerque-Branche, antenne de Saint-Pol-sur-Mer, antenne de Grande-Synthe.

Communauté de Communes de Flandre et Communauté de Communes de l'Yser :
2 antennes en zone rurale accueillant le public de 20 communes : l'antenne de Wormhout et l'antenne d'Hondschoote.

→ Les chiffres clés

L'accompagnement des jeunes est réalisé des Conseillers en Insertion Professionnelle au sein des antennes d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale.

L'offre de service développée et animée par les départements transversaux d'Entreprendre Ensemble (Emploi, Formation, Développement solidaire) est mise à disposition des jeunes.

La spécificité de la fonction du Conseiller en Insertion Professionnelle est d'être généraliste. À ce titre, il intervient sur des problématiques liées :

à l'emploi en proposant :
- → un accompagnement sur les techniques de recherches d'emploi,
- → des mises en relation sur des offres d'emploi,
- → des jobs saisonniers,
- → des immersions en entreprise.

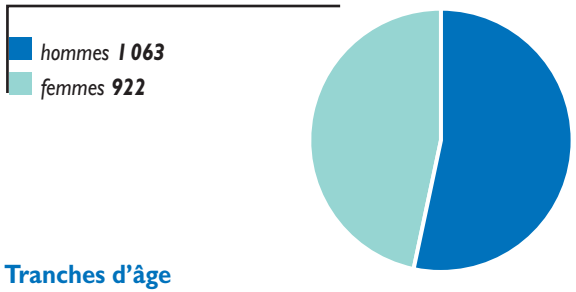
à la formation en proposant :
- → des actions préparant à l'alternance,
- → des actions de qualification,
- → des actions pour définir un projet professionnel,
- → des actions de formation générale.

à la vie quotidienne en proposant :
- → un accompagnement pour l'accès et le maintien en logement autonome,
- → des actions pour favoriser l'accès aux soins,
- → des actions facilitant la mobilité (permis de conduire…),
- → un accès aux vacances,
- → des actions permettant de pratiquer une activité sportive.

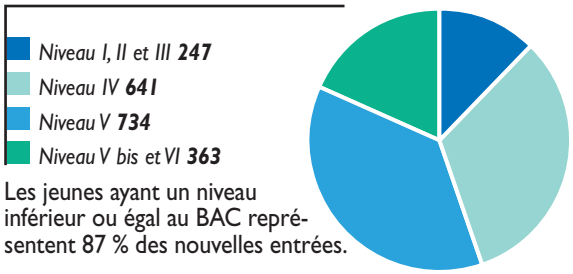
→ Les jeunes accueillis pour la première fois en 2010

Nombre : 1 985

Sexe

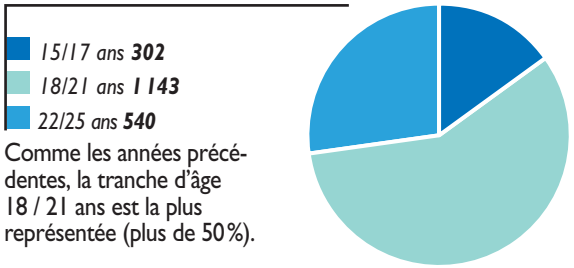


Niveau



Les jeunes ayant un niveau inférieur ou égal au BAC représentent 87 % des nouvelles entrées.

Tranches d'âge



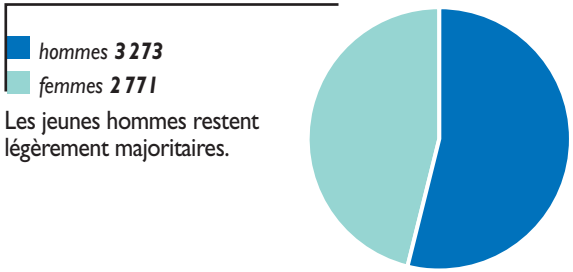
Comme les années précédentes, la tranche d'âge 18 / 21 ans est la plus représentée (plus de 50%).

L'activité d'Entreprendre la Mission Locale est informatisée dans un logiciel nommé "Parcours 3". Ce logiciel permet d'analyser, de suivre et de valoriser l'activité des Missions Locales.
Les chiffres présentés ci-dessous répondent à une charte nationale de saisie.

→ Les jeunes accompagnés en 2010

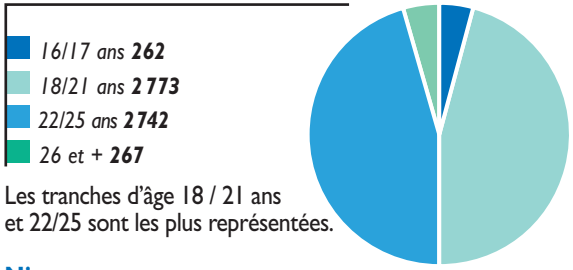
Nombre : 6 044

Sexe



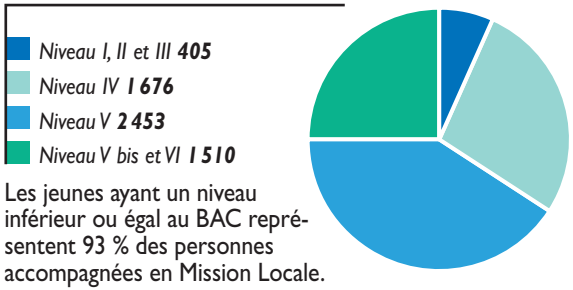
Les jeunes hommes restent légèrement majoritaires.

Tranches d'âge



Les tranches d'âge 18 / 21 ans et 22/25 sont les plus représentées.

Niveau



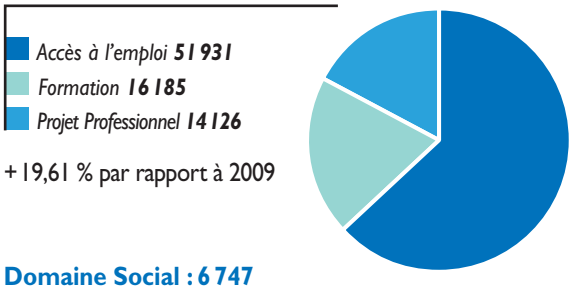
Les jeunes ayant un niveau inférieur ou égal au BAC représentent 93 % des personnes accompagnées en Mission Locale.

→ Les propositions faites aux jeunes

Les propositions faites aux jeunes lors des entretiens individuels sont répertoriées en 3 domaines (Professionnel / Social / Vie Sociale) et déclinées en 7 thèmes (accès à l'emploi / formation / projet professionnel / logement / santé / citoyenneté / loisirs, sport, culture).

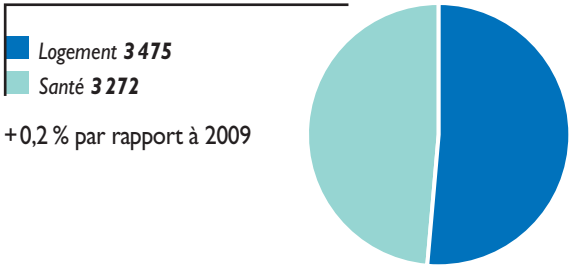
Nombre de propositions : 107 586
Par rapport à 2009, le nombre de propositions est en augmentation de 19,18 %.

Domaine Professionnel : 82 442



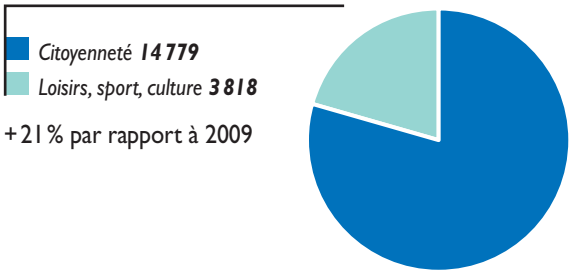
+ 19,61 % par rapport à 2009

Domaine Social : 6 747



+ 0,2 % par rapport à 2009

Domaine Vie sociale : 18 597



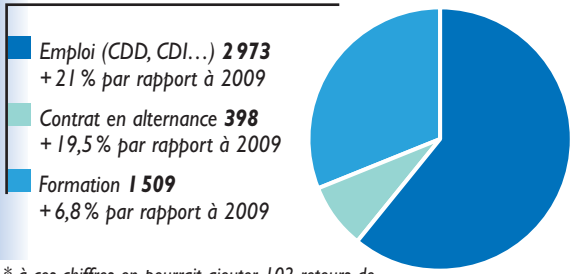
+ 21 % par rapport à 2009

→ Les mesures d'accès à l'emploi et à la formation

Les propositions faites aux jeunes déclenchent des changements de situations pour les jeunes en accompagnement tout au long de l'année.

Nombre de mesures : 4 880

Mesures*



** à ces chiffres on pourrait ajouter 102 retours de jeunes à la scolarité et 107 immersion en entreprise)*

→ Les programmes d'accompagnement renforcé

Entreprendre Ensemble la Mission Locale centre son activité sur les jeunes accompagnés en :

- → **Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)**
- → **Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)**
- → **Suivi sous Main de Justice (SMJ)**

Des rencontres mensuelles sont organisées sur les antennes avec les Conseillers en Insertion Professionnelle pour :

- → cibler les priorités d'intervention et orienter leur activité sur les jeunes les plus en difficultés afin de favoriser leur accès à l'emploi,
- → identifier les difficultés liées à l'accompagnement et proposer une méthodologie de travail.

→ Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Depuis plusieurs années, une convention de co-traitance existe entre Pôle Emploi et Entreprendre Ensemble la Mission Locale en raison de la complémentarité des services, la reconnaissance mutuelle des missions, des compétences et du cœur de métier de chacun.

La convention précise entre autre les modalités de délégation pour le suivi de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à Pôle Emploi ayant :

- → Un projet professionnel à définir ou en inadéquation avec le marché du travail,
- → Une situation personnelle susceptible d'être un frein à l'accès ou au maintien à l'emploi,
- → Une absence de repère ou de réseau dans la recherche d'emploi, ou de découragement par des échecs successifs,
- → Un niveau de qualification insuffisant au regard du projet professionnel.

Entreprendre Ensemble la Mission Locale met à disposition du jeune un Conseiller en Insertion Professionnelle qui déclenche un accompagnement renforcé permettant d'accéder à une insertion professionnelle et sociale durable, ceci en faisant des propositions adaptées à chaque jeune en fonction des problématiques rencontrées.

Tout jeune demandeur d'emploi accompagné par la Mission Locale bénéficie de l'ensemble des offres de Pôle Emploi.

À ce jour, 2429 jeunes sont accompagnés en co-traitance dont 888 nouvelles intégrations en 2010 :

- → 151 jeunes ont bénéficié d'une étape emploi de + de 6 mois,
- → 442 jeunes ont bénéficié d'une formation,
- → 133 jeunes ont bénéficié d'une étape d'insertion.

Plan d'action concerté entre Pôle Emploi et la Mission Locale :

- → Pour la réalisation d'un diagnostic emploi territorial sur les jeunes : contribution de Pôle Emploi et de la Mission Locale au diagnostic emploi de la Maison de l'Emploi,
- → Pour les recrutements de plus de 10 salariés : 7 implantations ou extensions et 10 opérations emploi / formation soit 338 postes partagés entre Pôle Emploi, la Mission Locale et le PLIE
- → Pour optimiser le positionnement des jeunes sur les offres de Pôle Emploi et augmenter le nombre de mises en relations positives, un audit a été réalisé pour analyser les pratiques des Conseillers en Insertion Professionnelle de la Mission Locale. Des formations internes seront mises en œuvre courant 2011 pour l'utilisation de logiciels *E partenet* et de DUDE,
- → Pour l'organisation de rencontres entre le Directeur Régional de Pôle Emploi et des jeunes de l'Agglomération Dunkerque : deux rencontres ont eu lieu, 65 jeunes étaient présents.

→ Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Entreprendre ensemble la Mission Locale accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale en mettant en œuvre de façon concertée les actions permettant d'accéder à un emploi durable.

Entreprendre Ensemble la Mission Locale met à disposition du jeune un Conseiller en Insertion Professionnelle qui déclenche un accompagnement renforcé.

Le jeune s'engage à participer activement aux actions convenues, à honorer les rendez-vous et à fournir tout justificatif nécessaire au suivi de son parcours.
La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les jeunes en CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

→ Au cours de l'année 2010, 1 288 jeunes ont intégré le CIVIS

→ Le Suivi sous Main de Justice (SMJ)

Entreprendre Ensemble la Mission Locale de Dunkerque assure des permanences hebdomadaires en Maison d'Arrêt de Dunkerque en vue de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de jeunes incarcérés en milieu ordinaire bénéficiant du CIVIS pour :

- → favoriser l'accès des jeunes aux dispositifs de droit commun (formation, emploi, vie quotidienne…),
- → favoriser les aménagements de peine,
- → prévenir la récidive,
- → préparer la sortie de détention.

Un Conseiller en Insertion Professionnelle a été identifié sur cette mission. (0,5 ETP)
Il assure, d'une part, le suivi et l'accompagnement des jeunes Dunkerquois incarcérés ou relevant d'une peine alternative à l'incarcération et, d'autre part, il est le relais entre les Missions Locales concernées sur les deux bassins d'emploi. (Flandre Maritime et Flandre Intérieure)
Ces permanences sont menées en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'Administration Pénitentiaire, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (PJJ)

→ Au cours de l'année 2010, 196 jeunes sont accompagnés pour 699 entretiens individuels

→ 56 jeunes ont bénéficié d'une étape emploi

→ 66 jeunes ont bénéficié d'une étape formation

→ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

→ Une mission

→ Être un outil partenarial au service du territoire

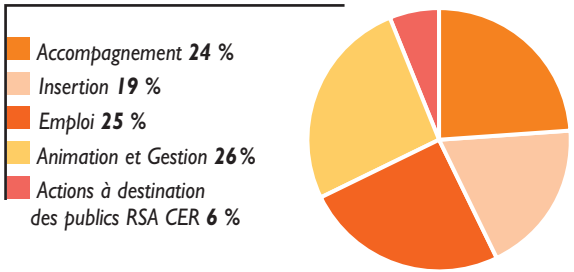
Le PLIE est « *un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté* » (circ. DGEFP 99/40 du 21/12/99)**. Il permet « de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de parcours individualisés permettant d'associer accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi ».** (Loi n° 98-657 du 29/07/98 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions)**.**

→ Des moyens

→ Apporter des moyens complémentaires au Service Public de l'Emploi en faveur des personnes exclues ou en difficulté d'accès à un emploi durable.

Le budget 2010 du PLIE s'est élevé à 2 141 251 €.
Un euro apporté en direct dans le PLIE en 2010 par les communes et la Communauté Urbaine de Dunkerque a permis de mobiliser au total 1,57 € (FSE, Région Nord Pas-de-Calais, Département du Nord). Ce qui illustre le rôle de levier du soutien apporté au PLIE par la CUD et les communes.

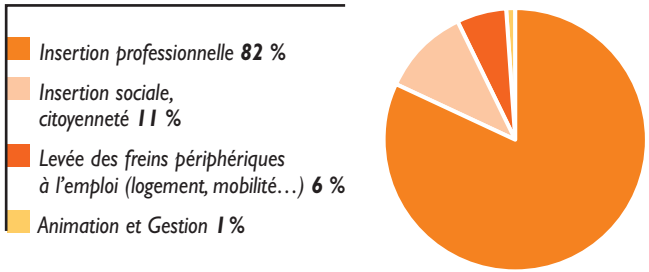
Utilisation des financements du PLIE mobilisés en 2010



Toutefois, en 2010, les fonds FSE mobilisables par le PLIE ont connu une baisse de près de 250 000 €. Sur le territoire, de nombreuses structures d'insertion par l'activité économique ont réorienté leur demande de financement dans le cadre des fonds FSE Politique de la Ville.
D'autre part, à partir du 2e semestre, le Conseil Général a demandé aux PLIE de recentrer leur action à destination des allocataires du RSA en CER : d'où une première expérimentation d'actions à destination de ces publics dans la programmation du PLIE.

Depuis 2008, Entreprendre Ensemble est reconnu organisme intermédiaire porteur des fonds européens pour la Politique de la Ville. La mise en œuvre de ces crédits FSE pour "Agir en faveur des habitants des ZUS" est faite en articulation avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, signataire avec l'État du Contrat Urbain de Cohésion sociale. En 2010, l'enveloppe financière redistribuée s'est élevée à 1 683 120,13 € (y compris le report 2009).

Utilisation des financements "FSE Politique de la Ville" en 2010



Le territoire d'intervention

Le territoire d'intervention du PLIE est la Communauté Urbaine de Dunkerque (202 852 habitants). 16 villes (soit 95 % de la population) sur les 18 qui composent la CUD, adhèrent au PLIE ; les personnes en difficulté d'insertion professionnelle de ces 16 communes ont ainsi accès aux services du PLIE.

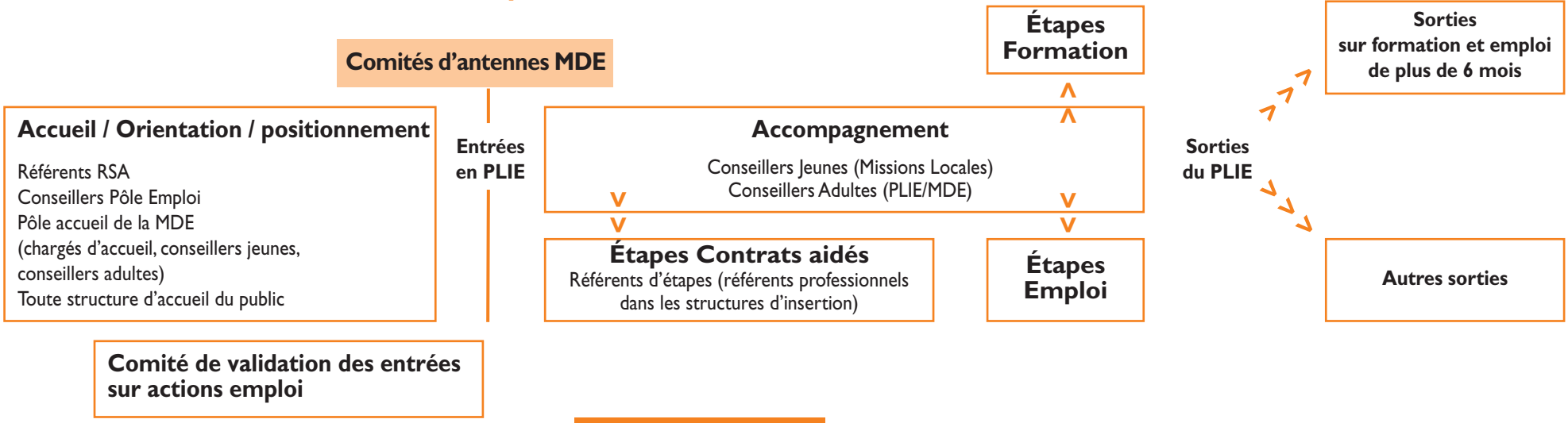
Les publics cibles du PLIE

- → allocataires du RSA socle et allocataires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque (CER),
- → jeunes en difficulté d'accès à l'emploi, notamment les jeunes intégrés dans le programme CIVIS,
- → demandeurs d'emploi de longue durée,
- → personnes handicapées,
- → publics issus des quartiers "politique de la ville".

→ Un savoir-faire

→ Être un organisateur de parcours

Mise en œuvre des parcours dans le cadre du PLIE



→ Rappel des Objectifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- → Accueillir sur la durée du protocole, 1 000 nouvelles personnes en difficulté d'insertion par an dont 450 allocataires du RSA et leur proposer un parcours individualisé vers l'emploi. Ce parcours comprendra un accompagnement personnalisé et des étapes d'insertion adaptées à leur situation (activités d'insertion, formations, accompagnement vers l'emploi…). Le volume annuel moyen de public en parcours s'élèvera à 3 000 personnes.
- → Conduire à l'emploi, avec un contrat de travail de plus de 6 mois ou une formation professionnelle qualifiante, 500 personnes par an dont 225 allocataires du RMI et ayants droit.

À noter qu'à compter du 2e semestre 2010, le Conseil Général du Nord a apporté des modifications dans les objectifs qu'il souhaitait fixer aux PLIE et leur a demandé de réorienter leur action vers les bénéficiaires du RSA en CER.

→ Résultats 2010

source ABC Viesion



En 2010, le PLIE a connu une diminution de son réseau de référents de parcours pour les publics adultes. En effet, le nouveau cahier des charges a remis en cause toute mission d'accompagnement des publics par les Maisons de l'Emploi et donc le financement de postes de conseillers dans le cadre de la MDE de Dunkerque. Si le PLIE a repris une partie des postes à sa charge directe, le nombre de conseillers a tout de même baissé de 3 ETP en 2010 par rapport à fin 2009.

→ 1 093 personnes
sont entrées en parcours d'insertion sur l'année 2010

D'autre part, la diminution du budget du PLIE ne lui permettait pas de maintenir le même niveau d'offre de services et de propositions auprès de ces publics.
Pour ces raisons, en accord avec l'État, le PLIE de Dunkerque, comme les autres PLIE de la région, a effectué davantage de sorties (+ 337) que les années précédentes et a limité son nombre d'entrées pour retrouver un équilibre qui permette à chaque participant d'avoir un référent de parcours identifié.
Entre la fin de l'année 2009 et la fin de l'année 2010, le nombre de bénéficiaires du PLIE a diminué d'un peu plus de 500 personnes (moins 13 %).

Caractéristiques des personnes à l'entrée en parcours

	2009		2010	
Hommes	728	52 %	625	57 %
Femmes	659	48 %	468	43 %
	2009		**2010**	
< 26 ans	462	33 %	447	33 %
> 26 ans	925	67 %	646	67 %

	2009	2010
Allocataires du RSA	489	218
Allocataires du RSA en CER		10
Jeunes en programme CIVIS	270	292
Demandeurs d'emploi de longue durée	574	545
Travailleurs handicapés	65	43
ZUS	481	368

La part des hommes dans les entrées en PLIE revient à son niveau de 2008 alors que l'année 2009 avait vu la part des femmes augmenter. Un des éléments d'explication réside peut-être dans le fait qu'à Dunkerque, si la crise économique a touché toutes les catégories de la population, elle a touché notamment les hommes, les jeunes et les chômeurs de longue durée.
Le nombre de jeunes entrés en PLIE est stable par rapport à 2009. Parmi eux, deux tiers sont en CIVIS, critère prioritaire d'entrée en PLIE pour les jeunes.
La baisse des entrées de publics adultes corrobore la diminution du réseau des conseillers "publics adultes" explicitée ci-dessus.

En 2010, le PLIE a intégré le nombre de personnes allocataires du RSA qu'il intégrait habituellement sur un semestre. 2010 aura été une année de transition dans la relation entre le Département du Nord et les PLIE. En effet, le Département a fait le choix de concentrer son action et ses moyens en faveur de l'insertion sociale vers l'emploi des allocataires du RSA, positionnant Pôle Emploi prioritairement en matière d'accompagnement des allocataires dans leur insertion professionnelle. De ce fait, l'orientation des allocataires du RSA vers le PLIE a donc été réduite au cours de l'année.
À compter du 2e semestre, le Département a demandé aux PLIE de s'attacher à l'insertion des publics allocataires du RSA en contrat d'engagement réciproque. Dans le cadre d'un appel à projets spécifique, le PLIE a expérimenté de nouvelles actions à leur attention.

En ce qui concerne les Travailleurs Handicapés, Entreprendre Ensemble, au travers de sa mission TH, s'est donnée pour objectif l'accompagnement de 150 nouvelles personnes en situation de handicap entre fin 2010 et 2012.
Enfin, après deux années, la part des habitants des quartiers ZUS dans les entrées en PLIE semble maintenant se stabiliser.

→ Perspectives pour 2011

- **Faire face aux baisses de financement (FSE Politique de la Ville, fonds du CG au PLIE) en limitant la remise en cause d'actions intéressantes pour les publics.**
- **Renforcer les connexions entre les différents types d'étapes ou d'actions dont bénéficient les publics (insertion par l'activité économique, formation, médiation à l'emploi, emploi, actions permettant d'agir sur la mobilité, la santé, le logement …) pour favoriser leur synergie.**
- **Formaliser, par la signature d'une convention établie au niveau national, le partenariat local entre le PLIE et Pôle Emploi sur les champs de l'orientation des publics vers le PLIE, de la mobilisation des structures de l'insertion par l'activité économique ou encore de la prospection des entreprises.**
- **Maintenir le niveau des entrées et des sorties positives emploi et formation.**
- **Travailler avec les services du Conseil Général à l'orientation de publics bénéficiaires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque vers le PLIE ; mettre en œuvre leur accueil et leur accompagnement en antenne par les conseillers référents de parcours du PLIE en poursuivant la recherche d'actions adaptées à ces publics et leur évaluation.**

→ Les départements transversaux de la Mission Locale et du PLIE

→ Le département formation

→ Présentation

Les personnels constituant le département formation d'Entreprendre Ensemble sont intégrés au sein du pôle formation interinstitutionnel de la Maison de l'Emploi. Cette organisation rassemble dans un même lieu les partenaires financeurs et opérateurs de la mise en œuvre des programmes de formation conventionnés pour les publics jeunes et adultes demandeurs d'emploi ou salariés en insertion.

Le pôle formation de la Maison de l'Emploi regroupe, en 2010, 10 personnels spécialisés dans le domaine, et salariés des 4 institutions et organismes associés (Conseil Régional, Pôle Emploi, Entreprendre Ensemble la Mission Locale, Maison de l'Emploi). Cette organisation et les moyens déployés, dont **le progiciel de prescription de la formation en ligne** (créé par la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise et le pôle informatique d'Entreprendre Ensemble), permettent aujourd'hui :

- → d'assurer un service permanent tout au long de l'année,
- → d'optimiser l'ensemble des entrées en formation,
- → de prendre en compte des objectifs et critères d'intervention propres à chaque financeur.

Au global, 5 salariés d'Entreprendre Ensemble sont intégrés au pôle formation, dont deux mis à disposition de la MDE de la région dunkerquoise.
L'équipe du pôle formation chargée de l'animation et de la gestion du Programme Régional de Formation à destination des publics jeunes est composée de deux salariés d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale (1,6 ETP).
Pour assurer la liaison administrative entre le Progiciel Formation du pôle et les bases de données Parcours 3 et abc VIeSION et valoriser l'activité du pôle formation, une personne effectue la saisie des actions de formation conventionnées réalisées (1 ETP). Cette fonction permet de capitaliser les données à produire dans le cadre des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs de l'État et de la Région.
La mission d'aide au développement de la formation des salariés en contrats aidés a été assurée en 2010 par une chargée de projet appuyée ponctuellement par la responsable du pôle (0,8 ETP).
La coordination de l'équipe et des dispositifs d'Entreprendre Ensemble est assurée à mi-temps par une responsable de secteur en lien permanent avec le Chargé de mission territorial du Conseil Régional.

→ Des missions structurelles

Les personnels d'Entreprendre Ensemble développent aujourd'hui deux missions principales :

→ **La gestion centralisée de la prescription formation des Demandeurs d'Emploi** et des offres de formation du Conseil Régional, de l'AFPA, de la DIRECCTE, de l'AGEFIPH et de Pôle Emploi (CAF et actions tous publics).

L'équipe assure **la mise en œuvre des programmes conventionnés en lien avec les financeurs et les organismes de formation**. La mission couvre la totalité des activités du processus d'accompagnement de la prescription formation ; de l'information en amont **des prescripteurs** (offres, **modalités de positionnements des publics**) aux suivis et bilans des actions.

L'équipe est associée et participe à l'élaboration du programme de formation et contribue depuis 2010 aux travaux du COTTEF (Comité Technique Territorial Emploi Formation) instance locale d'information, de consultation et d'harmonisation de l'offre de formation.

Le COTTEF (Comité Technique Territorial Emploi Formation), une analyse partagée :

- → Concertation des financeurs et des prescripteurs
- → Remise en place d'une cellule technique d'analyse des besoins et de coordination de l'offre de formation sur le territoire
- → Animation et veille sur les dispositifs de formation
- → Ouverture à d'autres partenariats : sécurisation des parcours professionnels

Ces missions sont assurées par une équipe de la Mission Locale de Dunkerque conventionnée en tant que Structure Locale d'Animation du Plan Régional de Formation, intégrée au sein de ce pôle élargi.
La mission de la Structure Locale d'Animation s'exerce sur l'ensemble du territoire des deux Missions Locales du Bassin Emploi Formation.

Sont concernés, l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi du Bassin Emploi Formation de la Flandre Maritime pour l'accès au Programme Régional de Formation.

→ **Une mission spécifique d'appui à la formation des contrats d'insertion** :
Une chargée de mission est chargée de l'appui au développement de la formation des personnes en contrats d'insertion en lien avec les employeurs et les professionnels de l'accompagnement des publics.
Cette mission est mise en œuvre en articulation avec les programmes spécifiques développés par le Conseil Régional, l'AFPA, et les dispositifs de droit commun (plan de formation des employeurs, OPCA, CCAS, Pôle Emploi et l'AGEFIPH).

Elle s'appuie sur un fonds "de professionnalisation" utilisé pour le financement de formations professionnalisantes. Les bénéficiaires concernés sont les salariés en contrats aidés (CUI, CA, CAE) éligibles au PLIE de Dunkerque et employés par les structures d'insertion, collectivités et associations du territoire de la CUD.
Les interlocuteurs en contact sont les suivants :

- → L'équipe locale de l'animation territoriale du Conseil Régional,
- → les conseillers des deux Missions Locales du bassin d'emploi,
- → les conseillers du PLIE de l'agglomération dunkerquoise,
- → les chargés de mission du Cap Emploi du Bassin d'Emploi,
- → les équipes professionnelles de l'ensemble des Agences de Pôle Emploi,
- → tous les organismes de formation agréés dans le cadre du PRF et de Pôle Emploi et ceux sollicités dans le cadre de la mission formation salariés contrats aidés,
- → les employeurs de salariés en contrats d'insertion et toute structure ou professionnel ayant besoin d'informations sur la formation des demandeurs d'emploi et des personnes en parcours d'insertion.

→ Contexte 2010 et impacts sur les missions

Début 2010, l'équipe a emménagé dans de nouveaux locaux permettant le regroupement du pôle formation avec l'Espace Info Formation du Conseil Régional et le Centre de Ressources de la Maison du Développement Économique.
L'objectif visé au travers de ce regroupement est de mutualiser et de renforcer les offres de services respectives au profit des publics et des professionnels sur les thématiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Ces locaux fonctionnels et plus spacieux permettent notamment de développer le dispositif d'information, d'accueillir les publics (professionnels, grand public) dans de meilleures conditions et d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels. En 2010, de nouveaux programmes et outils de prescription ont été mis en place au niveau national qui ont directement impacté les missions et activités de l'équipe.
Parmi ces évolutions de l'offre globale de formation :

- → **mise en place du programme "Compétences Clés" par l'État, la prescription étant réalisée à l'externe via ROSACE,**
- → **poursuite du développement de l'offre de formation conventionnée de Pôle Emploi,**
- → **disparition des SOP AFPA à partir d'avril 2010,**
- → **mise en place d'une nouvelle organisation de l'AFPA et de nouvelles modalités de prescription sur l'offre de formation via des services dématérialisés (AFPA.fr, CERISE).**

Du fait de la disparition des SOP AFPA et de la restructuration de l'AFPA, un nouveau mode de relation concernant le positionnement des publics a été élaboré en lien avec l'animation territoriale de la formation du Conseil Régional et les nouveaux services de l'AFPA (AFPA transition et les Campus AFPA).
Ces nouveaux dispositifs et programmes se sont installés progressivement sur notre territoire, accompagnés par les équipes interinstitutionnelles du Pôle Formation qui ont conjugué leurs efforts pour les articuler à l'offre existante et les rendre lisibles et accessibles aux publics et aux prescripteurs.
Ces évolutions ont eu pour effet néanmoins d'alourdir la charge de travail de notre équipe, d'autant que les changements n'avaient pas pu être anticipés en amont avec les institutions et organismes concernés. L'arrivée d'une offre de formation importante financée par le Pôle Emploi a permis en outre de renforcer l'opérationnalité de cette concertation.
S'appuyant sur la configuration interinstitutionnelle du Pôle formation, les équipes ont pu néanmoins faire face à ces situations nouvelles et proposer au fur et à mesure des organisations et articulations adaptées. Vu l'ampleur des modifications structurelles survenues en 2010, ce travail est toujours en cours de réalisation et se poursuivra vraisemblablement en 2011.
Concernant la formation des contrats aidés, la mise en œuvre des actions a été perturbée au second semestre suite aux évolutions à la baisse de la programmation de l'enveloppe qui a conduit à une suspension des signatures en octobre impactant les projets et actions de formation en cours. Cette situation, restant incertaine jusqu'en fin 2010, nous a conduits à différer des projets débordant sur 2011 et à devoir intervenir pour justifier avec les employeurs d'actions en cours conditionnées par l'obtention de renouvellements. En dépit de ces efforts, certaines actions ont dû être interrompues, d'autres terminées hors contrats, le complément de financement étant repris par l'employeur.

→ Les actions phares en 2010

Les actions mises en œuvre par l'équipe de la Structure Locale d'Animation

→ AFPA, une nouvelle organisation de la prescription

En 2008, en lien avec les informaticiens d'Entreprendre Ensemble et de la Maison de l'Emploi, le Pôle formation avait développé la mise en ligne de l'offre de formation du Centre AFPA de Dunkerque.
Suite aux changements structurels intervenus en 2010, l'équipe a élaboré avec l'AFPA, la Région et Pôle Emploi une nouvelle organisation de la prescription.

→ Poursuite de la collaboration avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) et la Mission Générale d'Insertion (MGI) de l'Académie de Lille (action permanente)

Maintien d'une procédure visant la réintégration des publics de la Mission Locale en formation initiale en adéquation avec le programme PARTAJ.

→ Poursuite de la formation et de l'habilitation des conseillers au Progiciel Formation (action permanente)

Le pôle organise des sessions de formation régulières à destination des conseillers. Au cours de chaque session, il est proposé une information générale sur les dispositifs de formation continue, une présentation détaillée du Programme Régional de Formation, la formation à l'utilisation du Progiciel Formation (l'accès à l'information sur l'offre, la saisie et le suivi de la demande de formation).

→ L'animation / la professionnalisation du réseau des conseillers (action permanente)

En lien avec les autres départements d'Entreprendre Ensemble, Le pôle formation a poursuivi les rencontres avec les référents de parcours lors d'animations sur des thématiques d'actualité ou en réponse aux sollicitations des conseillers en lien avec les partenaires. Ainsi une animation spécifique a été mise en place avec Pôle Emploi sur les Équipes d'Orientation Spécialisées nouvellement mises en place.

Les actions mises en œuvre par la mission d'appui à la formation des contrats aidés

→ Poursuite des actions de professionnalisation

Poursuite des actions de professionnalisation des salariés en contrat aidé pour les employeurs adhérents aux OPCA partenaires (AFDAS, AGEFOS, ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION) permettent de mobiliser jusqu'à 200 heures complémentaires par salarié.

→ Progression de la mutualisation des besoins et des projets individuels de formation

La mission contrats aidés assure l'interface avec les organismes de formation et les financeurs partenaires. À noter en 2010, la mise en place de formations spécifiques de niveau 5 visant la capitalisation de compétences éparses (Hommes toutes mains, modules du titre employé Familial Polyvalent…).

→ Progression des cofinancements

En 2010, on dénombre 17 cofinanceurs contre 13 en 2009. Le Fonds de professionnalisation confirme son rôle de levier pour activer d'autres cofinancements au profit de la formation de ces salariés.

Autres actions mises en œuvre

Accompagnement de la mise en œuvre du nouveau programme Compétences clés-État auprès des conseillers de la Mission Locale et des structures d'insertion en lien avec les organismes de formation.

→ Les résultats en 2010

La Structure Locale d'Animation du Programme Régional de Formation et les actions conventionnées

L'accès à la formation des publics jeunes accompagnés par la Mission Locale de Dunkerque :

- → **1 509 étapes** de formation ont été utilisées par **les publics jeunes en 2010** sur l'ensemble des mesures proposées sur le territoire de la Flandre Maritime,
- → Parmi ces mesures, le Programme Régional de Formation reste dominant puisque **1 135 étapes** de formation ont été réalisées représentant plus de 75 % de l'ensemble, pour **948 jeunes**,
- → **L'offre de formation de Pôle Emploi** connaît une **forte progression** passant de 16 étapes en 2009 à **210 en 2010** (source P3).
- → Les domaines les plus mobilisés dans le PRF sont répartis comme suit : **l'orientation, la qualification et le perfectionnement, les préparatoires et la formation générale.**
- → Une trentaine d'organismes de formation sont en contact régulier avec le pôle formation.

Les actions de formation conventionnées :

- → plus de 150 actions ont été proposées en 2010 via le Pôle Formation dont environ 90 dans le cadre du PRF (sur 2 conventions) 46 relevant de Pôle Emploi, complétées par les actions de l'AGEFIPH (22) et de la DIRECCTE
- → La mise en œuvre par Pôle Emploi de son offre de formation s'est poursuivie et amplifiée en 2010. Ainsi les Contrats d'Accompagnement Formation (CAF) créés mi 2009 (Circulaire DGEFP n°2009-24 du 12 juin 2009) ont démarré effectivement en fin d'année et se sont développés en 2010. Les effets de cette mesure ainsi que la mise en place d'actions de formations tous publics par Pôle Emploi se sont concrétisés en 2010 par 210 étapes de formation utilisées par des jeunes de la Mission Locale contre 16 en 2009.
- → En dépit des moyens spécifiques déployés par le pôle formation et le centre AFPA de Dunkerque pour permettre un accès facilité à l'offre de l'AFPA, on constate en 2010 une baisse sensible des entrées, liée aux effets de la restructuration en cours de l'AFPA.

Répartition par sexe des publics jeunes entrés dans les différentes étapes de formation (hors mesures scolarité)

	Nombre de jeunes concernés
Femmes	480
Hommes	774
Total	1 254

Répartition des entrées dans les différentes étapes de formation et les mesures scolarité

Formation Armée	5
Conseil Régional	1 135
AFPA	18
APR et autres mesures Pôle Emploi	11
DIRECCTE	11
Pôle Emploi (dont CAF)	210
Conseil Général	1
Autres formations	83
MGIEN	1
EN	101
Total	**1 576**

La mobilisation des programmes de la région et de Pôle Emploi pour les jeunes accompagnés par la Mission Locale de Dunkerque en 2010 :

- → Programme Régional de Formation : 948 jeunes ont réalisé 1 135 étapes de formation dont 364 femmes et 584 hommes.
- → Actions conventionnées par Pôle Emploi : 204 jeunes ont réalisé 210 étapes de formation dont 70 femmes et 134 hommes.

La mission d'appui à la formation des contrats aidés

Mise en œuvre d'une enveloppe spécifique de 120 000 € financée par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) au profit des salariés en contrats aidés bénéficiaires du PLIE ;

- → environ **70 conseillers adultes ou jeunes et 54 structures en contact représentant environ 1 000 salariés** en contrats aidés CUI, CA et CAE.
- → le bilan de l'activité 2010 fait état d'un coût total prévisionnel de formation de 216 850,65 € (soit + 19,18 % / 2009) et de 18 948,50 heures de formation (soit + 26,34 % / 2009) pour un coût horaire moyen prévisionnel de formation de 11,44 €/h.
- → le fonds de professionnalisation a été mobilisé à hauteur de **110 503,07 € pour 98 773,79 € effectivement utilisés**. **130 salariés** ont obtenu un financement via ce fonds dont **39 allocataires du RSA (30 % du global)**.
- → **156 dossiers ont été étudiés et 136 plans de formation** validés.
- → **7 actions de formations ont été mutualisées pour répondre aux besoins individuels représentant 71 salariés et 34 employeurs.**
- → 17 cofinanceurs sont intervenus en 2010 représentant 49 % du montant global prévisionnel des coûts de formation (AFPA, fonds propres employeurs, OPCA, CCAS, la 5e clef de la professionnalisation, AGEFIPH, participation individuelle de salariés). Les résultats obtenus sont positifs et témoignent de l'ancrage du dispositif au sein des structures d'insertion et des conseillers du territoire au terme de sa quatrième année d'existence.

→ Perspectives pour 2011

Pour le binôme Mission Locale

- → Poursuite de la collaboration Mission Locale / Pôle Emploi au sein du Pôle Formation,
- → Poursuite de l'animation de l'activité de prescription des conseillers jeunes et adultes,
- → Actualisation du programme d'activité de la Structure Locale d'Animation 2009-2012.

Pour la mission d'appui-contrats aidés

- → Poursuite et développement de la formation dans les filières susceptibles d'offrir des débouchés d'emplois sur le territoire.
- → Mise en place de nouvelles actions de formation telles que des CQP et des titres non proposés sur le territoire de la CUD.
- → Poursuite de la collaboration avec les OPCA via les employeurs, la clef de la professionnalisation du programme régional.

Pour l'ensemble de l'équipe

- → Poursuite des travaux initiés en 2010 dans le cadre du COTTEF (Comité Technique Territorial Emploi Formation) ; contributions aux groupes sectoriels, à la dynamique sur l'orientation, contributions aux projets du territoire incluant un volet formation en partenariat avec l'ensemble des acteurs ; l'État, Pôle Emploi, le Département, la CUD, la Région, l'AFPA, le C2RP, les acteurs prescripteurs, les OPCA.

→ Le département emploi / insertion

Depuis sa création, il y a plus de 9 ans, le Département Emploi fonctionne de manière transversale afin qu'un maximum de publics en difficultés accède à un emploi.
Il s'agit bien de concentrer l'ensemble des actions vers les acteurs de l'emploi afin de multiplier les opportunités et participer aussi à l'atteinte de cet objectif si crucial.

Afin d'optimiser la fluidité des parcours d'insertion vers l'emploi, développés dans le cadre du PLIE, la fusion entre le volet Insertion par l'Activité Économique et Emploi a été effectué au 1er juillet 2010.
L'arrivée du Chef de Projets IAE doit permettre de construire davantage d'actions intégrant les aspects liés à la professionnalisation des publics en parcours, de leur identification à leur entrée en emploi.

Chaque opération de recrutement, chaque mission est analysée au regard du prisme Insertion - Emploi / Emploi - Insertion.

→ Le contexte socio-économique

Le Département Emploi Insertion travaille dans un contexte difficile, représenté par un taux de chômage à plus de 12% (atteignant un pic à 12,8%) avec perte d'emploi de 1,2% en 12 mois ; le contexte de difficultés économiques entraîne au niveau des entreprises une certaine frilosité.

Toutefois, le dunkerquois résiste avec une certaine stabilisation de la situation au second semestre. Le Département Emploi Insertion a repéré les secteurs ou les potentiels d'emplois existants malgré la crise afin de mieux accompagner nos publics vers une montée en compétences efficaces.

Pour ce faire, l'équipe est composée de 16 salariés, répartis sur les deux activités suivantes :

Pôle Entreprise

- → Gestion des conventions Intermédiation Entreprise (animation d'un réseau de Chargés des Relations aux Entreprises),
- → Repérage, montage et suivi des Opérations de Recrutement en nombre et sous forme d'Opération Emploi Formation,
- → Accompagner l'implantation et / ou le développement d'entreprises via l'ingénierie de recrutement ad'hoc,
- → Développer le partenariat avec les acteurs de l'emploi et notamment avec Pôle Emploi,
- → Informer les antennes MDE des opportunités d'emploi.

Pôle Insertion

- → Gestion des conventions du PLIE avec les opérateurs de l'Insertion par l'Activité Économique,
- → Gestion des clauses emploi dans les marchés publics,
- → Gestion des liens avec l'Université du littoral sur le décrochage universitaire et l'avenir des diplômés.

Optimiser les parcours d'insertion
Favoriser l'accès à l'emploi des publics fragilisés

→ Le Département Emploi/Insertion et la Mission Locale

Le DEI intègre dans ses différentes activités les publics jeunes inscrits à la Mission Locale de l'agglomération dunkerquoise.
En effet, l'ensemble des offres récoltées par les divers dispositifs gérés et financés par Entreprendre Ensemble, au titre de la Mission Locale, du PLIE et de la MDE, doivent permettre aux publics jeunes, souvent peu qualifiés cumulant peu d'expérience, d'accéder à des emplois principalement dans les secteurs industriel et tertiaire.
Au cours de l'année 2010, le DEI a également mené des prospections ciblées pour des jeunes inscrits dans le programme CIVIS, leur a proposé des actions d'accompagnements spécifiques vers l'emploi, de prospections ciblées en partenariat avec Pôle Emploi vers une formation préalable aux contrats en alternance, vers une formation professionnelle sur le métier de chargé de clientèle, des diagnostics professionnels réalisés par les acteurs de l'entreprise mais également des parcours d'insertion sur mesure ou étaient intégrées des périodes de mise en situation professionnelle mais également de la formation pratique dans le secteur de l'industrie.
Ce programme "Plan de Relance" financé par l'État, nous a permis de développer une offre de service spécifique qui a pour objectif d'aider les publics à identifier un métier dans des secteurs porteurs, d'accroître leurs compétences tout en conservant un accompagnement de qualité par le lien étroit entretenu avec les conseillers de la Mission locale.

→ Les résultats "emploi" constatés à la Mission Locale

Comparaison annuelle du nombre de mesures emploi

		2007	2008	2009	2010
Emploi (CDD,CDI...)		2314	2713	2457	2416
Contrat en alternance		244	344	333	398
dont	contrats d'apprentissage	86	151	195	213
	contrats de professionnalisation	158	193	138	185
Contrat d'insertion		395	236	568	557
Total des mesures emploi		**2953**	**3293**	**3358**	**3371**
Nouvelles mesures					209
dont	immersion	86	151	195	213
	scolarité	158	193	138	185
Total des mesures déclenchées					**3580**

→ Zoom sur la promotion de l'alternance

Le DEI gère depuis plusieurs années un dispositif ad'hoc sur l'apprentissage et en lien avec les antennes, participe aux résultats plus généraux sur l'alternance du territoire dunkerquois.
Le DEI permet aux jeunes d'être informés des droits, devoirs, avantages du contrat en alternance et s'ils le souhaitent, d'être positionnés sur les Centres de Formations d'Apprentis et autres Organismes de Formation du territoire. Menée en partenariat avec la Mission Locale de Gravelines Bourbourg, cette action a permis en 2010 de sensibiliser 598 jeunes et d'en mener 125 vers l'emploi en apprentissage.
Dans son ensemble, la Mission locale de L'agglomération Dunkerquoise a favorisé le retour à l'emploi de 210 jeunes en contrat d'Apprentissage et 185 sur des contrats de professionnalisation.

Porté par le DEI, le dispositif apprentissage est né d'une convention financée par le Conseil Régional et qui a pour objectif le développement de ce contrat sur le territoire couvert par la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise et la Mission Locale de Gravelines Bourbourg, partenaire associée de cette action.
Le DEI a porté ses efforts sur les trois composantes essentielles de l'apprentissage, à savoir :
- → l'information des publics jeunes, en étroite collaboration avec la Chambre des Métiers,
- → les liens forts avec les CFA,
- → les liens avec les entreprises.

Chiffres 2010 : 598 jeunes sensibilisés dont 361 hommes / 237 femmes ; 472 jeunes ont un niveau inférieur au baccalauréat.
Le DEI a participé à 5 forums spécifiques et a organisé le Forum de l'apprentissage le 31 mars 2010.
Nombre de sorties du dispositif Apprentissage : 222 dont 155 vers l'alternance, 15 sur d'autres contrats, 17 abandons pour raison personnelle (déménagement) et 35 jeunes étaient en fin de programme.

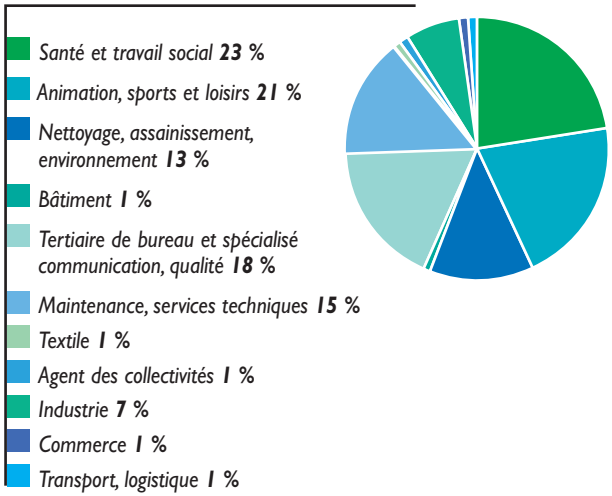
→ Zoom sur le développement des CAE Passerelles

En 2009, dans le cadre d'un plan de soutien à l'emploi des jeunes, les Missions Locales ont été appelées en renfort de Pôle Emploi pour développer la mesure CAE Passerelles.
Destinés uniquement aux jeunes de 16 à 25 ans, les objectifs du CAE Passerelles étaient les suivants :
1/ Mobiliser les collectivités locales et les associations du secteur non marchand pour qu'elles proposent des étapes d'insertion en contrat aidé
2/ Mobiliser le CAE auprès de jeunes, y compris les diplômés, afin de:
- → permettre aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle,
- → faciliter l'acquisition de compétences transférables dans le secteur marchand.

La Mission Locale d'agglomération dunkerquoise s'est ainsi engagée à prescrire **150 CAE Passerelles** auprès de jeunes inscrits en Mission Locale avant le terme de l'année 2010.
Pour rappel, Entreprendre Ensemble a déployé le plan d'action suivant pour mettre en œuvre cette mesure :

Mesure 1 - Mobilisation partenariale et promotion du CAE P auprès d'employeurs du secteur non marchand
Mesure 2 - Appui à l'écriture de fiches de poste
Mesure 3 - Accompagnement à la mobilisation de la formation
Mesure 4 - Outillage à la recherche d'emploi, adaptation des modalités de prescription vers les ARE
Mesure 5 - Promotion et Développement des périodes d'immersion en entreprise

Répartition par secteur d'activité des postes pourvus



Résultats

Entreprendre Ensemble s'était engagé à mobiliser les employeurs du secteur non marchand.
31 employeurs ont été mobilisés :
→ 25 associations dont 6 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)
→ 6 collectivités locales, dont 2 EPCI

Au terme de la convention liant Entreprendre Ensemble et les services de l'État, **150 CAE Passerelles** ont été conclus, soit 100 % de l'objectif fixé
345 mises en relation sur offres possibles via Parcours 3 ont été réalisées, ce qui porte à près d'1 jeune sur 2 retenu suite au positionnement sur offre.
61 % des jeunes ont un niveau de qualification IV et au-delà.
18 employeurs ont mobilisé le CIBC de Dunkerque pour la création de fiches de postes.
Au total, **35 fiches de postes** complètes ont été créées en faveur d'une centaine de personnes en contrat aidé.

État des sorties de CAE Passerelles au terme de la convention

Accès à l'emploi	**18**
Suite de parcours en contrat aidé	2
Contrat de professionnalisation	1
CDD de – de 6 mois	1
CDD de 6 mois et +	9
CDI	2
CDD (durée non précisée)	3
Accès à la formation	**6**
Éducateur Spécialisé	1
Moniteur Éducateur	1
Diplôme d'État d'Assistante Sociale	1
Employé de Marée	1
Fabricant de vêtement sur mesure	1
Licence de psychologie	1
Abandon / Retour à la Mission Locale	**6**
Fin de période d'essai	1
Abandon	1
Congé Maternité	1
Longue Maladie	1
Licenciement	1
Non renseigné	1
Nombre de jeunes encore en parcours en 2011	**47**

→ De l'université à l'entreprise

En 2009, le Haut Commissariat à la Jeunesse a lancé un programme national d'expérimentation à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Les projets retenus dans ce programme doivent contribuer à une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.
Parmi les initiatives retenues, Entreprendre Ensemble et l'Université du Littoral Côte d'Opale ont proposé un projet d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage universitaire et résidents du territoire d'intervention de la Mission Locale d'agglomération dunkerquoise.

Ce projet appelé "De l'Université à l'Entreprise", prévu jusqu'au 31 décembre 2011, vise à :
→ Prévenir le décrochage universitaire par un travail d'orientation et d'accompagnement dans un parcours d'insertion.
→ Favoriser la réorientation vers une formation plus adaptée aux motivations, aux capacités de la personne, en cohérence avec des secteurs présentant des possibilités d'emploi.
→ Aider à la transition entre la formation et l'emploi.
→ Développer l'alternance comme solution d'accès vers l'emploi.

Lors d'un comité de pilotage, Entreprendre Ensemble, l'ULCO et le cabinet d'études E2I ont validé en tant que public cible de l'expérimentation, tout jeune demandeur d'emploi de 18 à 25 ans, résidant sur le territoire de la MLAD et ayant un niveau de qualification entre les niveaux Bac + 1 à Bac + 2 non validé.
Au terme de l'expérimentation, 360 jeunes auront été repérés et répartis en deux catégories :
→ 180 jeunes "tests"
→ 180 jeunes "témoins"

Seuls les jeunes "tests" bénéficient d'une organisation spécifique déployée par Entreprendre Ensemble, l'objectif étant d'étudier si la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé auprès de jeunes ciblés contribue à un meilleur retour à l'emploi durable ou la formation qualifiante. De manière induite, ceci permettra aussi de constater si le rapprochement de l'université avec les professionnels de l'insertion et l'emploi, et le rapprochement avec le milieu économique local aide à l'amélioration de cet accès à l'emploi.

Dans le cadre de l'expérimentation, le CREDOC - Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie - procède à une enquête téléphonique auprès des jeunes retenus dans le dispositif. Outre l'analyse des données recueillies auprès des jeunes, le CREDOC se penchera sur le taux de retour à l'emploi, de reprise d'études, sur la réorientation vers des métiers en tension, la durée des parcours…

Le repérage et l'intégration des jeunes

Deux sources de repérage :

- → **Listing de jeunes en situation de décrochage communiqué par les services universitaires** : Jeunes inscrits en rentrée universitaire N-1 et non réinscrits, ayant échoué en 1re année universitaire ou ne s'étant pas présentés aux examens, et n'étant pas en situation d'emploi ou de formation
- → **Requête sur le logiciel de la Mission Locale Parcours 3 :** Jeunes ayant les critères de l'expérimentation, sortis du système scolaire depuis 2007, inscrits en Mission Locale et n'étant pas en situation d'emploi

Fin 2010, nous en étions donc à 97 jeunes tests et 98 témoins, essentiellement repérés par la Mission Locale.

L'Université a néanmoins communiqué en 2010 deux listings en cours d'année.

- → 285 jeunes en août 2010
- → 349 jeunes en décembre 2010

Peu ont été intégrés car beaucoup de ces jeunes étaient déjà connus par la Mission Locale, et les autres avaient repris une situation d'emploi ou de formation.

L'offre de service déployée

En matière de repérage

- → Appui méthodologique des conseillers sur les conditions de l'expérimentation / Formalisation des modalités de positionnement
- → Veille à l'intégration des jeunes : requêtes, contacts en antenne Mission locale …
- → Centralisation des "diagnostics compétences" émis par le réseau des CIP Mission Locale
- → Classification des jeunes selon le degré de confirmation de leur projet professionnel : projets à définir, définis, confirmés
- → Aide à l'orientation vers la prestation ou le dispositif d'accompagnement le plus adapté

En matière d'accompagnement

- → Veille à la mise en œuvre d'entretiens à un rythme soutenu dans les antennes Mission Locale afin de construire une orientation professionnelle
- → Prospection d'entreprises et de toutes opportunités d'emploi pour les jeunes en situation de décrochage ayant un projet confirmé
- → Mobilisation de l'offre de services d'Entreprendre Ensemble pour les jeunes accompagnés : ARE, Diagnostics compétences en ETT, Alternance…

Outre l'intégration sur le dispositif expérimental et l'accompagnement proposé aux jeunes, Entreprendre Ensemble vise le renforcement de son partenariat avec les acteurs universitaires.

Ce partenariat renforcé doit contribuer à une meilleure connaissance des offres de services respectifs.

Exemple de partenariat :

- → Organisation de la Journée du Premier Emploi : prospection d'entreprises, simulation d'entretiens…
- → Promotion des actions liant université et entreprises : stages, projets tutorés…
- → Promotion de l'alternance / aide au coaching et au développement du réseau d'entreprises…

Premières constatations

- → Des propositions et une situation légèrement plus favorable aux jeunes tests qu'aux témoins
- → Des propositions faites aux jeunes plutôt sur un volet professionnel : 822 propositions
  - 657 concernant un volet "Emploi",
  - 14 concernant un volet Social,
  - 151 concernant un volet Vie Sociale.
- → Un nombre d'accès à l'emploi important pour les jeunes "tests"
  - 31 situations à l'emploi,
  - 12 à la formation,
  - 7 retours en scolarité,
  - 45 poursuites d'accompagnement.

→ Perspectives pour 2011

- → **Poursuivre le repérage de jeunes décrochés ou en situation de décrochage / Finaliser l'intégration des jeunes dans le programme (180 tests / 180 témoins)**
- → **Appuyer le CREDOC dans l'aboutissement de l'expérimentation**
- → **Affiner le processus de positionnement et diversifier les sources de prescription**
- → **Renforcer le suivi des antennes accueillant des jeunes "tests"**
- → **Développer davantage la prospection des opportunités d'embauche et de formation**
- → **Multiplier les projets, partenariats et initiatives coorganisés par l'ULCO et Entreprendre Ensemble**
- → **Améliorer de manière significative la communication auprès des étudiants sur les possibilités d'être accompagnés vers l'emploi, même en situation de décrochage**

→ Le Département Emploi/Insertion et le PLIE

→ L'insertion par l'activité économique dans le PLIE

→ Les étapes d'insertion par l'activité économique

En 2010, le PLIE a conventionné avec des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)
- → 11 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI),
- → 3 Entreprises d'Insertion (3 EI),
- → 1 Ensemblier d'Insertion (ACI, EI, AI et ETTI),
- → 1 Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ),
- → 1 Association proposant des actions non conventionnées par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique.

Ces structures ont mis en place un encadrement technique nécessaire à l'accomplissement des missions professionnelles confiées aux salariés en insertion, la réalisation d'actions de formation et la mise en place d'actions d'accompagnement professionnel en relation avec les partenaires assurant le suivi du parcours d'insertion de la personne.

Pour les publics en parcours PLIE, l'intégration en structure d'insertion par l'activité économique permet :
- → **L'apprentissage de nouvelles compétences professionnelles ou la mobilisation dans une démarche de progression professionnelle,**
- → **Le réentrainement aux rythmes de travail et l'apprentissage des codes et usages de l'entreprise,**
- → **La préparation de la sortie des postes d'insertion en favorisant une intégration rapide sur emploi classique.**

Dans le cadre de son conventionnement, le PLIE centre ainsi son financement vers les projets les mieux outillés en matière d'accompagnement des participants du PLIE. Le PLIE vient donc financer une prestation d'insertion menée par un référent professionnel et/ou un encadrant technique. Cette prestation peut couvrir l'intégration du salarié dans la structure et sur son poste de travail, l'encadrement sur ce poste, l'évaluation de la montée en compétences et l'attestation des compétences acquises, l'accompagnement à la levée des freins périphériques à l'emploi, la mise en œuvre du plan de formation, le lien avec les autres acteurs de l'accompagnement…

En 2010, deux objectifs majeurs ont ainsi été déclinés par les instances de pilotage :
- → Garantir une équité de financement entre Structures d'Insertion par l'Activité Économique dans le cadre de l'attribution des subventions;
- → Conventionner uniquement sur une partie des postes agréés par le CDIAE afin de laisser la possibilité aux SIAE d'accueillir des participants repérés par d'autres prescripteurs.

Une logique de filière métier poursuivie

En 2009, dans un contexte de baisses des crédits alloués à l'IAE et d'objectifs clairement orientés vers le retour à l'emploi et la formation, le PLIE soulignait que la pérennisation des Structures d'Insertion par l'Activité Économique devait passer par l'innovation et l'évolution des supports d'activité.

L'année 2010 s'est inscrite dans cette continuité puisqu'au-delà du conventionnement d'actions conduisant à la remobilisation au travail, le PLIE a privilégié les actions dont les supports d'insertion favorisaient l'acquisition de compétences et qualifications transférables vers des emplois durables.
Le PLIE a ainsi priorisé les réponses vers les filières présentant des opportunités d'emploi locales telles que le bâtiment, l'industrie, les services à la personne, les relations clients à distance… Par ailleurs, le PLIE s'est attelé avec ses partenaires à diversifier l'offre d'insertion sur le Bassin d'Emploi au travers de nouveaux supports d'activités, et de nouvelles structures. A ce titre, on signalera notamment la poursuite de la collaboration avec les deux GEIQ (industrie et bâtiment) présents sur le territoire.

Une nouvelle réponse en matière d'insertion : l'intérim d'insertion

Création d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion : Tremplin'Térim

Dans le paysage des Structures d'Insertion par l'Activité Économique, il existe sur le secteur non marchand les ateliers et chantiers d'insertion, et sur le volet marchand des entreprises d'insertion, associations intermédiaires et entreprises de travail temporaire d'insertion.
Depuis le départ de l'ETTI Janus, le dunkerquois ne pourvoyait plus de missions intérimaires comme réponse d'insertion. Grâce aux crédits complémentaires du FDI disponibles fin 2009, Entreprendre Ensemble a suscité la création dès 2010, d'une nouvelle ETTI sur l'agglomération. Pour ce faire, l'association a collaboré avec le Pôle IAE de l'AAE, qui dispose d'une large expérience dans le montage de SIAE puisqu'elle porte déjà trois types de structures agréées respectivement ACI, EI et AI.
L'ETTI a un mode de fonctionnement très proche des ETT classiques dans la mesure où elle applique les règles du travail temporaire et collabore avec les mêmes clients. La plus-value qu'apporte l'ETTI est qu'elle centre son recrutement vers des personnes en fin de parcours d'insertion professionnelle et qu'elle développe un accompagnement social et professionnel levant les derniers freins à l'emploi durable. L'ETTI est alors facilitatrice d'accès à l'emploi durable pour

des personnes issues de parcours d'insertion plus ou moins long.
Démarrée officiellement au 1er juillet, Tremplin'Térim a généré en 6 mois une activité encourageante en matière d'insertion et d'emploi :

→ 223 personnes reçues, 107 inscrites et 53 intégrées en mission,
→ 6671 heures de travail auprès de 12 clients,
→ 21 sorties et un taux de sorties dynamiques de 85,7%.

À terme, sur une année complète, Tremplin'Térim devrait générer près de 19200 heures de travail.
Parmi les perspectives 2011, l'ETTI devrait pouvoir développer son offre d'insertion auprès des entreprises attributaires dans le cadre des clauses insertion des marchés publics. À savoir que Tremplin'Térim a réalisé à peine 13% en 2010… Sur le dunkerquois, environ 2/3 des heures d'insertion sont réalisées par les entreprises de travail temporaire. L'une des pistes de développement sera donc de promouvoir le régime de l'intérim d'insertion auprès des entreprises du Bassin d'Emploi qui se positionnent sur ces marchés.

→ Perspectives pour 2011

→ **Poursuivre le travail d'équité entre SIAE dans le cadre de l'attribution des subventions**
→ **Co-instruire les projets des SIAE avec d'autres financeurs afin de maintenir une même offre d'insertion sur le territoire / Articuler au mieux les financements au profit de l'IAE**
→ **Animer un groupe de travail autour de la pérennisation des SIAE sur le Bassin d'Emploi / Développer une stratégie partagée de sauvegarde de l'IAE**
→ **Accompagner la réorientation de l'offre d'insertion vers des possibilités d'emploi locales**
→ **Développer les passerelles entre les étapes IAE et les actions liées à l'emploi : vivier, clauses insertion…**
→ **Consolider l'animation du réseau des SIAE par des animations thématiques plus régulières**

→ Les clauses emploi dans les marchés publics : De l'exigence sociale à l'opportunité d'emploi

Depuis une circulaire de 1993, l'attribution des marchés publics peut être soumise au respect de clauses emploi visant l'accès à l'emploi de personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle. Depuis 2006, par déclinaison du code européen, l'article 5 du code français des marchés publics précise que l'achat de biens et services par tout donneur d'ordre doit prévoir la prise en compte des modalités du développement durable. Les collectivités locales, les bailleurs… ont ainsi la possibilité de prévoir dans leur marché un volume d'activité réservé à l'insertion professionnelle de personne sans emploi afin de répondre à la dimension sociale du développement durable.
Les clauses emploi visent ainsi à utiliser l'activité économique générée par la commande publique comme levier pour l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle. L'exécution des marchés par les entreprises attributaires conduit à l'emploi de personnes en parcours d'insertion (CDD, CDI, Alternance, Intérim…) ou au rapprochement avec des structures d'insertion par l'activité économique.
Afin d'accompagner le développement des clauses emploi par les donneurs d'ordre et d'aider les entreprises à appréhender au mieux les exigences des marchés, Entreprendre Ensemble a constitué une équipe de "facilitateurs" qui propose ainsi des services :

Auprès des maîtres d'ouvrage (en lien avec la MDE)
→ Appui à l'identification des marchés susceptibles d'intégrer une clause insertion,
→ Aide à la définition de la clause la mieux adaptée au marché (article 14, 53, 30),
→ Accompagnement à la rédaction de l'appel d'offre,
→ Quantification des heures d'insertion selon les marchés,
→ Suivi de la réalisation des objectifs quantitatifs,
→ Intermédiation entre le donneur d'ordre et l'entreprise attributaire.

Auprès des demandeurs d'emploi
→ Présentation des possibilités d'emploi dans le cadre des clauses emploi : secteurs d'activité, métiers recherchés, contrats proposés…
→ Accueil des demandeurs d'emploi et diagnostic de la situation professionnelle : critères d'éligibilité, expérience, formation…
→ Constitution d'un vivier de compétences mobilisables sur les clauses,
→ Mise en relation avec les entreprises attributaires des marchés,
→ Aide à la montée en compétences et qualification des publics accueillis,
→ Aide à l'intégration en entreprise,
→ Suivi en situation professionnelle,
→ Négociation des suites de parcours.

Auprès des entreprises
→ Information et conseils aux entreprises afin de répondre aux exigences du marché,
→ Identification et anticipation des compétences recherchées,
→ Aide au recrutement : contrats possibles, prestataires, recherche de candidats...
→ Développement d'actions d'insertion / de qualification des candidats avant intégration sur chantier,
→ Suivi et évaluation des objectifs de la clause d'insertion.

Résultats 2010

64196,89 heures de travail réalisées, 135 personnes mobilisées, tous ayant un niveau de qualification inférieur au Bac.

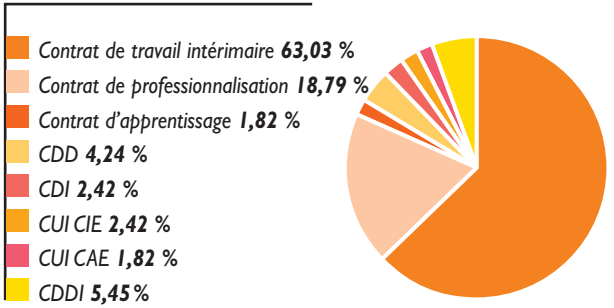
Résultats des clauses Emploi en 2010

54 entreprises partenaires sur 66 chantiers pour 165 contrats de travail

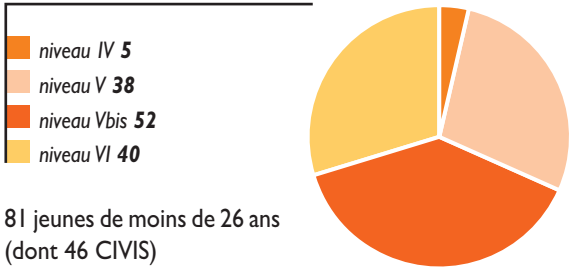
Manœuvre	42
Peintre	21
Maçon	19
VRD	15
Menuisier	14
Électricien	12
Coffreur/bancheur	12
Plaquiste	8
Plombier/chauffagiste	7
Enduiseur/plâtrier	3
Ouvrier polyvalent	3
Couvreur	2
Carreleur	2
Agent propreté	2
Pilote social	1
Assistante administrative	1
Étancheur	1

Les principaux maîtres d'ouvrage partenaires en 2010 sont : la CUD, le Conseil Général du Nord, les bailleurs sociaux, la ville de Dunkerque. Un partenariat est engagé avec la Ville de Grande-Synthe qui gère ses propres clauses.

Types de contrats



Niveau de qualification des bénéficiaires



81 jeunes de moins de 26 ans (dont 46 CIVIS)
35 bénéficiaires du RSA
94 habitants en ZUS

→ Perspectives pour 2011

- → **Ouverture du partenariat à de nouveaux maîtres d'ouvrage**
- → **Augmentation du nombre d'heures d'insertion dans le cadre des clauses insertion**
- → **Diversification des sources de prescription : départements internes d'Entreprendre Ensemble (Accompagnement, Médiation à l'Emploi, Formation), Structures d'insertion …**
- → **Renforcement du partenariat avec le réseau de l'insertion par l'activité économique**
- → **Renforcement du vivier / Diversification des compétences disponibles**
- → **Anticipation des besoins des entreprises attributaires / Développement d'actions de qualification préalables au démarrage de chantiers**

→ Un dispositif de prospection territorial

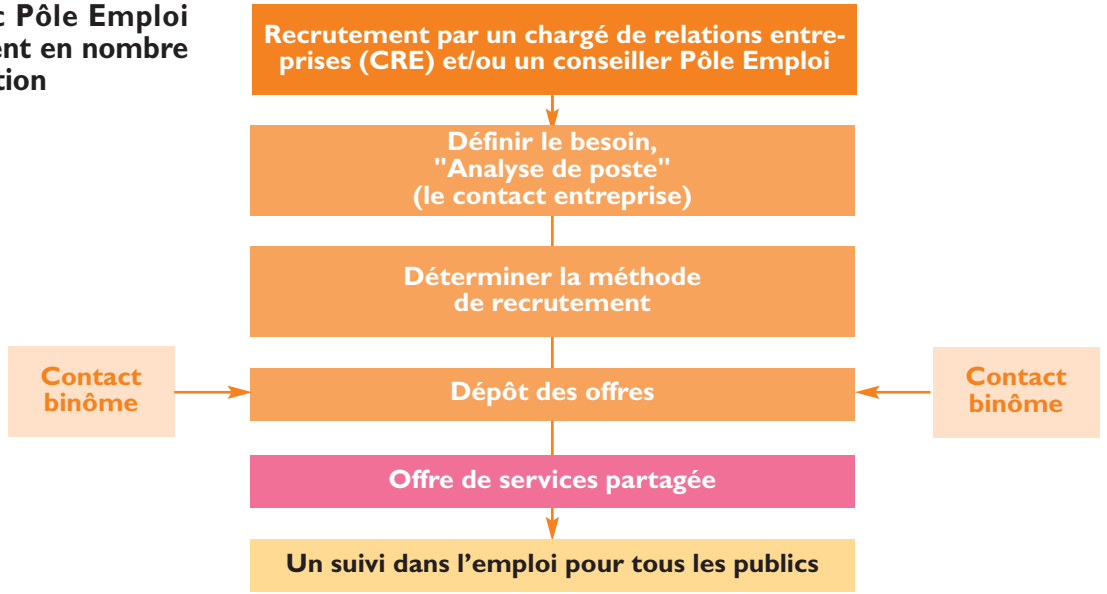
Objectif

Proposer un emploi aux publics les plus éloignés constitue l'un des objectifs principal de notre action, en tout cas il en est le fil conducteur.
Ce lien avec le monde économique ne peut s'effectuer sans la construction d'un dispositif de conseil aux entreprises qui se doit à la fois de convaincre les décideurs en matière de recrutement, que nos publics possèdent de réelles compétences professionnelles mais également de proposer ces compétences sous la forme d'une prospection ciblée (Recherche d'Emploi Ciblée)

Fonctionnement

En 2010, 8 Chargés de Relations Entreprises ont été financés par Entreprendre Ensemble sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque avec le souhait de couvrir tant géographiquement que de manière "sectorielle", les entreprises du dunkerquois.
Ces actions de prospections font l'objet d'échanges réguliers avec Pôle Emploi avec qui des procédures précises ont été construites et des plans d'actions sont établis.
Une relation spécifique entre chaque CRE et Pôle Emploi permet un fonctionnement en binôme qui doit faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires.
De même, le Département Emploi Insertion, par son ingénierie, apporte son expertise dans la gestion de recrutement en nombre, sur les grands projets de recrutement, ainsi que sur les actions de formation avant le démarrage d'un contrat de travail durable (Opération Emploi Formation).

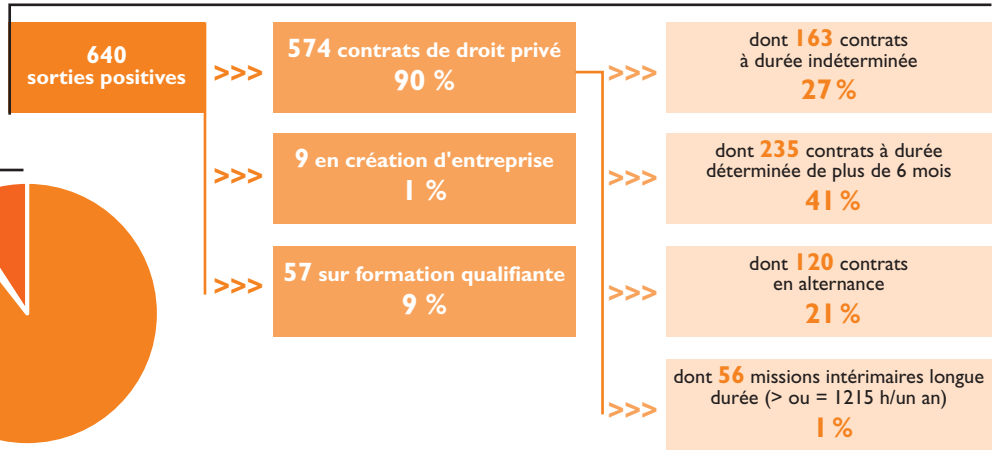
Procédure de partenariat avec Pôle Emploi sur les opérations de recrutement en nombre et les opérations Emploi Formation



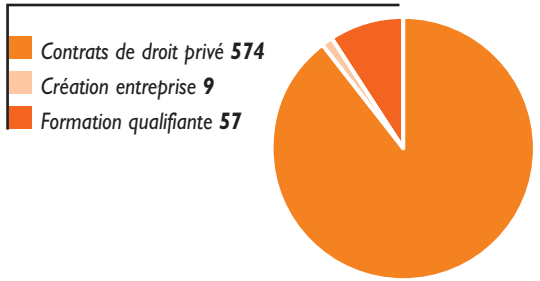
→ Les résultats "emploi" du PLIE

1 874 étapes de reprise d'emploi (contrats secteur marchand d'au moins un mois) concernant 1 180 participants (hors contrats aidés) réalisées en 2010.
640 sorties positives de participants du PLIE selon la répartition ci-dessous :

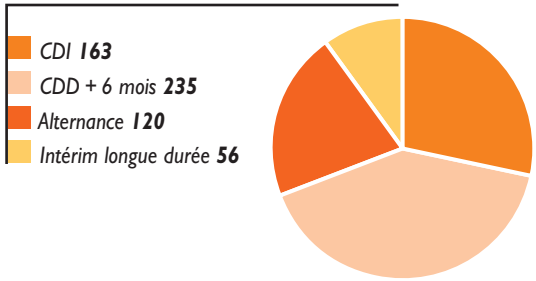
Ventilation des sorties sur emploi



Sur les 640 sorties positives



Typologie sur les 574 sorties positives



→ Le département développement solidaire

→ Un nouveau département

Le Département Développement Solidaire (DDS) s'est organisé en 2010, comme il était annoncé dans le rapport d'activité précédent. Il regroupe le Pôle de Développement Local, issu du PLIE et consacré à l'accompagnement des projets de l'économie sociale et solidaire ; et le Pôle Citoyenneté, issu de la Mission Locale, qui intervient sur les questions de santé, de mobilité et de logement, rencontrées lors d'un parcours d'insertion. Il intègre aussi la gestion des aides financières accordées aux publics pour accéder à l'emploi ou la formation.

Le DDS est composé de 11 salariés, soit 9,9 ETP: 5 chargés de projets, 1 conseillère, 4 secrétaires et 1 responsable.

→ Missions

Aujourd'hui, le DDS accompagne les projets, individuels ou collectifs :

- → de personnes accédant à l'emploi, la formation ou la création de leur activité, lorsqu'elles ont besoin d'un appui et d'une aide financière liés à la mobilité, au logement, à la garde d'enfant,
- → d'associations qui créent ou développent des services ou des projets relevant de l'économie sociale et solidaire.

Cette action doit contribuer à l'insertion durable des personnes, dans le respect de leurs choix, de leur histoire, et de leurs valeurs ; et à la consolidation des structures de l'économie sociale et solidaire.

→ Contexte

2010 a été marquée par une hausse importante des aides financières relevant au programme CIVIS, la bourse mensuelle ou les aides FIPJ attribuées pour l'accès à l'emploi ou la formation. En particulier la thématique de la mobilité a été fortement développée, et déclinée sur différents registres : permis, formations préparatoires, BAFA.
Un plan de relance, annoncé au second semestre, est venu étoffer financièrement les actions.
L'année a été marquée également par la mise en place d'une expérimentation visant à l'obtention du permis de conduire pour les jeunes.

→ Actions principales

→ Volet accompagnement des projets des personnes en insertion

Il s'est appuyé sur de nombreux dispositifs, et peut se traduire quantitativement de la manière suivante :

La mobilité

- → le financement de permis B, pour 172 demandes validées, sur 233 remontées,
- → le financement du module PSC1, pour 31 jeunes,
- → le financement de BAFA pour des jeunes souhaitant partir en France ou en Europe, pour 12 jeunes, sur 69 demandes,
- → le prêt de scooters, pour 64 jeunes, sur 80 demandes.

Le sport

- → la participation de 29 jeunes à des Olympiades, mêlant découverte de l'entreprise et celle d'une activité sportive,
- → la participation à des manifestations sportives, pour 38 jeunes, par le biais de Cultures du Cœur ; grâce à ce partenaire, 330 places diverses ont été attribuées à 106 jeunes ou adultes.

L'aide aux vacances

Monter un projet vacances, même modeste, c'est aussi apprendre à se déplacer, à s'organiser. 130 projets ont été accompagnés, pour 250 jeunes (45 000 €).

Le logement

L'accompagnement particulier réalisé par l'association, "Un emploi, un toit", a concerné 124 jeunes, dont 59 ont accédé à un logement autonome.

L'emploi citoyen

Le recours à des jeunes pour organiser un événement, par les villes ou les associations, est géré sur un dispositif appelé "Bonus Ville Littoral" ; il est axé sur la cohésion sociale, et vise des jeunes issus des quartiers. 88 actions ont mobilisé 201 jeunes, sur 610 positionnements, pour un total de 5 256 heures.



Le bénévolat et le volontariat

88 jeunes se sont investis dans une association, en tant que bénévole (démarche liée à l'expérimentation permis de conduire), ou en tant que volontaire. 187 jeunes se sont positionnés sur un engagement de service civique, et 30 ont intégré Unis Cités, partenaire engagé sur le littoral.

→ Volet aides financières

Le FDAJ

Financé par le Conseil Général, le dispositif est géré par le DDS qui centralise et étudie les demandes.
518 dossiers ont été déposés, et 439 ont reçu un avis favorable : secours d'urgence, aides ponctuelles. À noter la possibilité d'un accompagnement renforcé de 3 mois, qui a concerné 164 jeunes. Montant attribué: 81 143 €.

Les allocations CIVIS

Liées à l'accompagnement des jeunes en parcours CIVIS, ces aides sont mensuelles et interstitielles.
5 402 demandes ont été validées, pour un montant de 681 000 €.

Le FIPJ

Sous la forme d'une aide directe, il est versé au jeune pour favoriser son accès à l'emploi : 555 demandes traitées, 495 validées, pour un montant de 45 805 €.
Sous la forme d'une aide indirecte, il est destiné à financer des actions complémentaires visant l'emploi ou la formation. Combinées au plan de relance, les aides indirectes ont financé 6 actions, pour un montant de 27 000 €. On peut citer par exemple une action portant sur la garde d'enfants.

→ Volet accompagnement des projets collectifs de l'ESS

Émergence

40 nouveaux projets ont été accueillis, dont près de la moitié relevant de la culture.
10 sont et seront accompagnés sur une durée maximale de 2 ans.
5 temps collectifs ont été organisés, invitant les porteurs de projets à débattre d'une démarche telle que la réponse à des appels à projet, au programme "Interreg", les pratiques de mutualisation, ou la fonction d'employeur pour une association.

Le CLAP

67 projets ont été accueillis, 32 accompagnés et 27 projets financés, pour un montant de 51 900 €. Ce dispositif, s'adressant aux jeunes, est particulier en ce sens qu'il se rattache au Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises et aux structures telles que Flandre Création et Flandre Initiative. Il associe de nombreux partenaires liés à la jeunesse. Il soutient des projets économiques (bâtiment, commerce, services), ou des projets à visée humanitaire, festive ou culturelle.

Le DLA

Il vise à consolider les activités des associations, et a donné lieu à la mise en place de 11 ingénieries individuelles, et 3 collectives, pour 16 associations. 25 associations ont bénéficié d'une ou deux actions, pour un montant de 79 500 €. Ces 25 structures emploient 1317 salariés, dont 98 contrats aidés.

La formation des dirigeants associatifs de l'ESS

Elle a été déclinée pour la première fois en 2010, suite à une proposition de la Direction de la Formation Permanente du Conseil Régional, à laquelle s'est associée la CUD.
4 modules ont été mis en place, pour 24 participants au total. Ils portaient sur la connaissance de l'ESS, la gouvernance, le marketing associatif ou la communication.

Enfin, l'ESS fait l'objet d'une démarche de promotion auprès de la population et des partenaires du territoire.
Un site, **www.dessine.org**, propose des informations pratiques, un répertoire de plus de 55 structures.
Un forum, pour la 3e année consécutive, s'est tenu sur le site du parc Marine, le samedi 20 novembre. 29 associations s'y sont investies en proposant des animations pour le grand public. 12 médias locaux ou régionaux ont relayé la manifestation. Un film et deux expositions photos sont disponibles sur le site, ou sur le blog **http://dessine.blogzoom.fr/**.

→ Partenaires et financeurs

Les partenaires seraient trop nombreux à citer, vu le champ spécifique de l'ESS et de l'action sociale. Cependant, il faut le rappeler, leur place est essentielle.
Quant aux financeurs, il faut citer le FSE, la DIRECCTE, la DRJSCS, le Conseil Régional, le Conseil Général, la CUD, les villes de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe, Téteghem, la Caisse des Dépôts, l'ANCV.

→ Perspectives pour 2011

Le DDS va poursuivre sa réflexion en vue de constituer un plan d'action sur la santé, sur la mobilité, sur le logement. Il s'agit d'amener les publics, accompagnés sur la problématique emploi, à bénéficier d'une aide sur les problèmes de santé, mobilité et logement, ou garde d'enfant, pour ne pas compromettre leurs chances d'accéder à cet emploi.
Ces plans d'action intègrent d'abord largement les partenaires qui, sur le littoral, sont nombreux, et dont l'action est reconnue, depuis les institutionnels jusqu'au mouvement associatif.
Le DDS mènera en propre les dispositifs pour lesquels il sera conventionné, c'est-à-dire essentiellement pour les publics en insertion professionnelle, accueillis dans les antennes.
L'APRE, aide financière accordée aux bénéficiaires du RSA qui accèdent à l'emploi ou la formation, comme à la création d'activité, fera l'objet d'un développement tout particulier, après un démarrage plutôt lent en 2010.
Enfin, le DDS se dotera d'outils destinés à faciliter et renforcer l'action des conseillers sur les thématiques de la santé, de la mobilité et du logement.
Le DDS réfléchira à intégrer une dimension citoyenneté, intégration à la vie démocratique, sens du collectif, respect des codes et des valeurs. En effet, l'entreprise est elle aussi une société, dont il faut apprendre les usages. De ce point de vue, l'économie sociale et solidaire, en plaçant l'homme au cœur du projet économique, est riche d'enseignements.

→ Vers une École de la 2e chance Côte d'Opale

→ Un nouveau département

Depuis plus de 15 ans, le territoire dunkerquois se mobilise pour l'insertion et l'accès à l'emploi. À l initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Chambre de Commerce et d'industrie de Dunkerque, une nouvelle réponse innovante d'aide à l'emploi vient compléter les dispositifs existants, renforcés dans le cadre du plan territorial 3XL : le projet "Vers une École de la Deuxième Chance Côte d'Opale" (E2C), porté par Entreprendre ensemble.

La proposition d'ouverture du projet "Vers une E2C Côte d'Opale" s'inscrit dans une logique partenariale et fait suite aux comités de pilotage réunis les 1er février et 5 juillet 2010 sous la présidence du Président de la Communauté Urbaine et rassemblant les représentants de l'État (Sous-préfète à la Ville, Sous-préfet de Dunkerque) et de ses services déconcentrés (DIRECCTE, Acsé), les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord, des représentants de la Région ainsi que les services d'Entreprendre Ensemble et ceux de la Communauté Urbaine.

Les Écoles de la 2e Chance sont nées d'un concept européen, issu des principes contenus dans le Livre Blanc "*Enseigner et apprendre - Vers la société cognitive*" présentées à l'initiative d'Édith Cresson, Commissaire Européen, chargée de la Science, de la Recherche et du Développement, qui souhaitait favoriser l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi.

Les Écoles de la 2e Chance appartiennent à un réseau et respectent "La charte des Principes fondamentaux". Cette charte précise les principes suivants :
C'est une institution portée par les Collectivités Territoriales et Locales et/ou Consulaire,
- → dont l'objectif est d'assurer l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en difficulté,
- → qui agit en partenariat étroit avec le monde de l'entreprise,
- → qui ne délivre pas de diplôme, mais vise à accréditer des compétences,
- → qui accompagne le projet personnel et professionnel du stagiaire,
- → qui travaille en réseau avec tous les acteurs intervenant auprès de leurs publics.

"Vers une E2C Côte d'Opale" a ouvert le 15 novembre 2010 sous la co-présidence de Mme Marie Fabre, Vice-présidente à l'Insertion et à l'Économie Sociale et Solidaire de la CUD et de Mme Eva Escandon de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Côte d'Opale.

Située rue Paul Signac à Coudekerque-Branche, "Vers une E2C Côte d'Opale" se trouve au sein de locaux de 600 m² de la Région Nord Pas-de-Calais. Un aménagement par les services de la Région a été réalisé de septembre à novembre 2010. Enfin, à ces 600 m² s'ajoutent 2 580 m² d'espaces verts extérieurs. De plus, le site retenu est accessible en transport en commun pour les jeunes de l'ensemble de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Au niveau fonctionnel, "Vers une E2C Côte d'Opale", l'équipe se compose d'un coordinateur alternance et d'un coordinateur pédagogique, d'une assistante pédagogique et de quatre formateurs. Les formateurs ont, entre autres, pour missions, l'accompagnement du jeune dans son apprentissage (diagnostic, construction du parcours individualisé, enseignement des savoirs de base, de la bureautique et d'une langue étrangère), sa préparation à la recherche de stages et son suivi en entreprise. Enfin, l'équipe devra également mobiliser les jeunes sur des projets culturels, sportifs ou associatifs.

"Vers une E2C Côte d'Opale" a accueilli 30 jeunes en 2010 et a pour objectif d'en accueillir 150 en 2011, dont 32 issus des quartiers ZUS. Âgés entre 18 et 25 ans, il s'agit de jeunes sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois, sans diplôme mais extrêmement motivés.

Positionnés par leur conseiller d'insertion professionnelle des Missions Locales de Dunkerque et de Gravelines - Bourbourg, les jeunes assistent à une réunion d'information collective. Puis, ils passent un entretien de motivation individuel devant un jury de trois personnes composé des représentants de "Vers une E2C Côte d'Opale", de l'entreprise et de prescripteurs de l'emploi.

Le parcours moyen est de 32 semaines dont 16 semaines en entreprise.
"Vers une E2C Côte d'Opale" a pour objectif d'obtenir 60 % de sorties positives (CDI, CDD, contrats de professionnalisation et d'apprentissage, formation qualifiante).

Enfin, le lien avec l'entreprise sera assuré au travers de différentes structures et actions dont la mise en place a été engagée en 2010 et se poursuivra en 2011, à savoir :
- → Conventions de partenariat, avec de grands groupes tels que La Poste ou EDF particulièrement impliqués dans le réseau des E2C ;
- → Séquences de présentation des métiers par les entreprises partenaires ;
- → Visites d'entreprises ;
- → Petits-déjeuners avec des dirigeants d'entreprises ;
- → Implication de l'école au sein du Club d'entreprises de Coudekerque-Branche ;
- → Réunion d'échanges avec entreprises partenaires ;
- → Offres de stage ou d'emploi.

→ Ressources humaines

Au 31/12/10, Entreprendre Ensemble compte **111 salariés** dont 3 en congé parental (102,29 Équivalents Temps Plein).

Chiffres significatifs

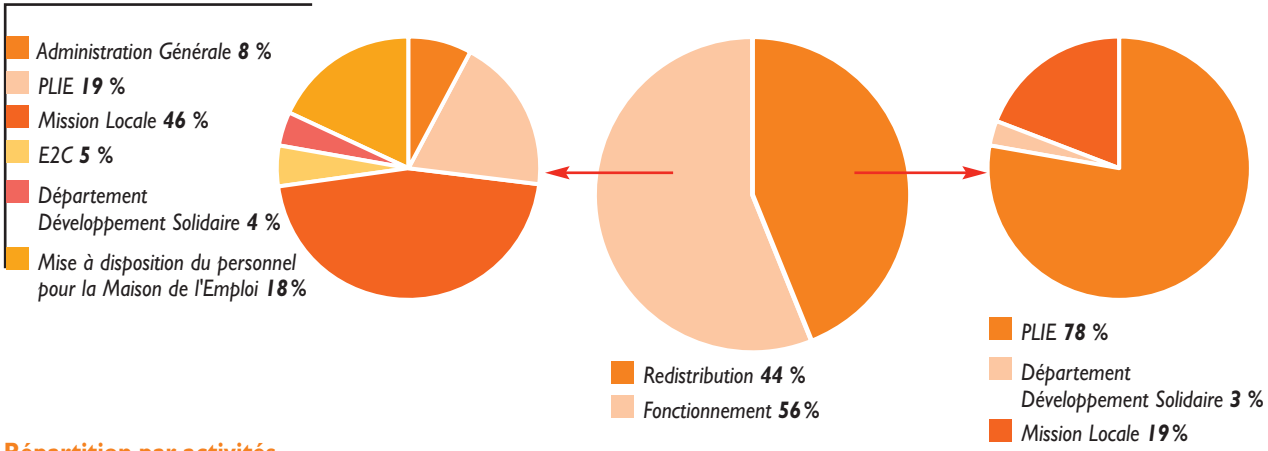
Femmes	**74 %**
Moins de 45 ans	**79 %**
CDI	**88 %**
>3 ans d'ancienneté	**66 %**
Temps partiels	**20 %**

En 2010, l'association a compté **6 départs pour 17 entrées**. L'écart est dû à la mise en place de nouveaux projets, notamment l'École de la Deuxième Chance et un projet européen lié aux clauses d'insertion.
11 salariés ont bénéficié de **promotions internes**.
58 personnes ont suivi une formation au cours de l'année pour un total de **1751 heures de formation**.

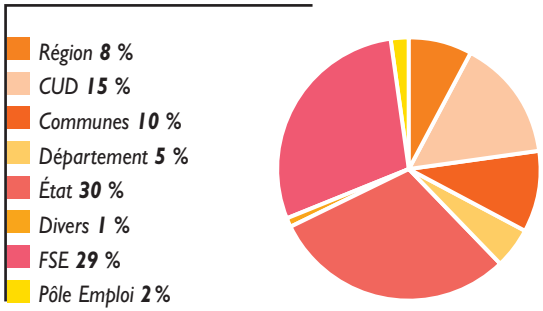
→ Finances

L'exercice 2010 se solde par un excédent de 15253 € contre 24 356 € en 2009.
Le volume de redistribution est exceptionnel en 2010 puisqu'il s'élève à 3,8 millions d'euros (2,8 millions d'euros en 2009).
Cette augmentation est due à la double programmation du FSE Politique de la Ville et au plan de relance de l'État mis en œuvre par les Missions Locales.
La part de la redistribution dans le budget 2011 s'élèvera à 2,1 millions d'euros dont plus de 600 000 € au titre des conventions de revitalisation.
Le budget de fonctionnement a augmenté de 16 % entre 2009 et 2010 grâce à la réalisation d'actions au titre de la Mission Locale et de la création de l'École de la Deuxième Chance (E2C).

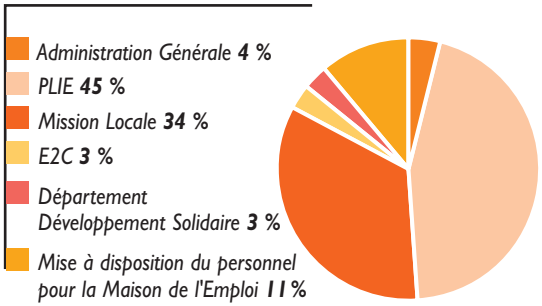
Analyse de la répartition des fonds reçus par l'association : 8 857 000 €



Répartition du budget par financeur



Répartition par activités



La participation d'Entreprendre Ensemble dans la Maison de l'Emploi représente un volume d'activités évalué à près de 800 000 €. Au-delà de la dimension qualitative et de l'optimisation des moyens, ce constat justifie également le processus de fusion engagé entre les deux associations.
En 2011, 80 % de l'activité d'Entreprendre Ensemble sera affecté aux dispositifs Mission Locale, Maison de l'Emploi et PLIE.

3XL
10 000 solutions pour l'emploi dans le Dunkerquois

L'animation du dispositif 3XL est confiée à Entreprendre Ensemble et la Maison de l'Emploi.

→ Dunkerque crée 10 000 solutions pour l'emploi

→ 3XL, pourquoi ?

Plan d'action à l'initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque, sur 3 années, visant à mobiliser le territoire pour renforcer les actions menées en faveur de l'emploi, en complément des dispositifs de droit commun (État-Région).

- → Une volonté d'agir dans un contexte économique difficile.
- → Un souhait permanent d'articuler les acteurs sociaux et les acteurs économiques du territoire.
- → Une préoccupation constante de lutter contre les exclusions et le chômage.

3XL mobilise les plans d'action de toutes les institutions présentes sur le territoire qui interviennent sur les champs de l'insertion, de la formation et de l'accès à l'emploi et favorise les innovations dans ces domaines.

Un Enjeu

Permettre à la population de saisir toute opportunité d'emploi sur le territoire et d'anticiper la reprise économique, par des mesures permettant de maintenir et de développer les compétences.

→ 3XL, c'est quoi ?

Objectif

10 000 solutions sur 3 ans, contrats de travail ou formations rémunérées, avec pour ambition de favoriser l'accès à l'emploi durable.

Pour qui ? Jeunes de bas niveau de qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux mais aussi jeunes diplômés sans emploi, personnes menacées dans leur emploi ou au chômage récemment, du fait de la situation économique.

Trois axes d'action

Axe 1 : Saisir les opportunités d'emplois disponibles sur le territoire

Objectif

Il s'agit de préparer les bénéficiaires du dispositif qui en ont les capacités, à accéder à des emplois repérés au travers de recrutements en nombre ou à partir de plans de prospection des entreprises locales, partagés avec Pôle emploi.



Quelques exemples d'actions en cours

- → Opérations de recrutement en nombre et Opérations Emploi Formation en lien avec Dunkerque Promotion, le service économique de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Pôle emploi,
- → Formation habilitation avant emploi dans le domaine du nucléaire (50 emplois avec formations financées par Pôle emploi),
- → Centre d'appel Arvato Capdunes (en juillet 2010 près de 500 embauches dont 93 % sont issues du territoire communautaire) ; d'autres vagues de recrutement sont encore prévues avec de nouveaux clients,
- → Mise en place d'une cellule emploi en partenariat avec Pôle emploi pour préparer l'implantation du Terminal Méthanier
- → Implantations prévues dans le cadre du commerce et de la grande distribution (Chronodrive, Leclerc, Boulanger) soit au total 130 offres à pourvoir.
- → Gestion de la convention de revitalisation "Teris" avec la DIRECCTE et Dunkerque Promotion. En 2010, cette convention a généré la création nette de 32 emplois et la sauvegarde de 21 emplois.

Actions thématiques

- → Mise en place d'une antenne dunkerquoise d'un groupement d'employeurs des emplois saisonniers menée en partenariat avec les Maisons de l'Emploi de Boulogne-sur-Mer et Calais,
- → Actions avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et Pôle Emploi sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences),
- → Développement des Services à la Personne : mise en place d'une cellule emploi (Entreprendre Ensemble / Pôle emploi) avec positionnements directs sur les offres recueillies dans ce domaine d'activité (50 emplois par an environ),
- → Plan d'action Développement de l'apprentissage et de l'alternance,
- → Développement de la création d'entreprise avec Flandre création Flandre initiative et les partenaires.

Actions récurrentes

- 6 prospecteurs d'entreprises qui recueillent des offres au quotidien auprès des PME/PMI en partenariat avec Pôle emploi,
- 40 placements de plus de 6 mois par an et par prospecteur.



Axe 2 : Préparer les compétences pour les métiers porteurs du territoire

Objectif

Il s'agit là des solutions de formation ou d'insertion, préparant aux métiers porteurs du territoire.

Quelques exemples d'actions en cours

Actions thématiques volet formation

- Mobilisation concertée du Programme Régional de la Formation,
- Enveloppe Formation complémentaire proposée par Pôle emploi dans le cadre du Contrat d'Accompagnement à la Formation,
- Poursuite et développement du fonds de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour la professionnalisation des Contrats Aidés.

Actions thématiques volet insertion

- Développement quantitatif et qualitatif des Contrats Uniques d'Insertion et des CAE Passerelle,
- Création le 14 juin d'un GEIQ Métallurgie Industrie Nord - Pas-de-Calais,
- Création d'un centre d'appel sous forme d'atelier et chantier d'insertion porté par l'AFEJI en partenariat avec Arvato,
- Participation d'Entreprendre Ensemble dans l'expérimentation nationale menée avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Communauté Urbaine de Dunkerque sur le développement des emplois et formations dans le bâtiment lié aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Actions thématiques volet préparation à l'emploi

- Accompagnement à l'emploi de public féminin dans des emplois traditionnellement masculins en lien avec les Ailes de l'industrie,
- Augmentation du nombre de places pour les jeunes en parrainage et du nombre de parrains ; mise en œuvre du parrainage adulte,
- Mise en place d'une plateforme de vocation de Pôle emploi à Dunkerque.

Axe 3 : Renforcer la qualité de l'information et de l'orientation professionnelle et réduire les freins culturels et sociaux à l'emploi

Objectif

Il s'agit de renforcer les propositions pour contourner les obstacles à l'emploi en facilitant l'accès au logement, à la mobilité, à la garde d'enfant.



Quelques exemples d'actions en cours

Développement d'actions "Horizon" à destination de jeunes en grande difficulté :

- 5 actions en cours dont une action menée en partenariat entre CETIDE, l'AFPI et l'UIMM visant à la construction de Tricome (supports publicitaires en acier),

Mobilisation des aides directes financières pour lever les freins à l'emploi :

- Allocations Personnalisées de Retour à l'Emploi pour les allocataires du RSA,
- Fonds d'Insertion pour la Jeunesse,
- Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes,
- Déclinaison locale du projet 10 000 permis dans le cadre d'une expérimentation avec le Haut Commissariat à la Jeunesse et mobilisation d'une enveloppe exceptionnelle pour le 2e semestre 2010.

Actions thématiques

- Participation à l'élaboration du Programme Local Départemental de l'Insertion du département du Nord afin d'améliorer l'insertion sociale vers l'emploi des bénéficiaires du RSA,
- Mise en place d'actions spécifiques en direction des Travailleurs Handicapés,
- Animation territoriale d'un plan de lutte contre le décrochage scolaire et universitaire dans le cadre du plan "Partaj" articulant des moyens de la région Nord Pas de Calais et du Haut Commissariat à la Jeunesse,
- Renforcement de l'action "Bonus Ville littoral" et "un Emploi pour un toit",
- Développement du service civique.

→ Résultats

À l'issue de 13 mois de fonctionnement du dispositif 3XL, on constate des perspectives encourageantes dans un contexte difficile pour l'emploi.

4 737 solutions constatées

- → Dont 2 722 reprises d'activités professionnelles Soit 57,5 %
- → Dont 224 formations professionnalisantes d'une durée de plus de 6 mois Soit 5,6 %
- → Dont 1 747 parcours d'insertion Soit 36,9 %

Période du 01/11/ 2009 au 31/12/2010 - territoire de la CUD

Solutions constatées	Public jeune	Public adulte	Total	%
Reprises d'activités professionnelles	2211	511	**2 722**	57,5
Contrats – 6 mois*	1196	201	**1 397**	51,3
Contrats + 6 mois	1015	310	**1 325**	48,7
Formation + 6 mois	223	45	**268**	5,6
Parcours d'Insertion	795	952	**1 747**	36,9
Total	**3 229**	**1 508**	**4 737**	**100**

** Pour mémoire, les contrats de moins d'un mois ne sont pas pris en compte*

→ Orientations 2011

→ Pour Entreprendre Ensemble

- → Poursuite de la montée en charge de 3XL,
- → Fusion de la Maison de l'Emploi de la Région Dunkerquoise dans Entreprendre Ensemble,
- → Labellisation de l'École de la deuxième chance.

→ Pour le PLIE et le FSE "Politique de la Ville"

- → Maintenir des entrées et des sorties positives emploi et formation pour les jeunes et les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée,
- → Poursuivre l'intégration des Travailleurs Handicapés,
- → Explorer les solutions pour les bénéficiaires du RSA avec le Conseil Général, l'État et Pôle Emploi,
- → Contribuer aux états généraux de l'insertion,
- → Préparer la fin des fonds FSE "Politique de la Ville" et participer au Plan expérimental sur les Contrats urbains de cohésion sociale.

→ Pour la Mission Locale

- → Intégrer les nouveaux objectifs de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs de l'État,
- → Promouvoir l'alternance,
- → Enrichir l'offre de service sur la levée des freins à l'emploi, notamment sur le volet santé,
- → Poursuivre l'implication dans la lutte contre le décrochage scolaire et universitaire, et prévenir les ruptures de Contrats d'apprentissage,
- → Développer le service civique.

→ Pour le Pôle de Développement Local

- → Mise en œuvre du volet économie solidaire axe 5 PLDE et animation du plan "Dessine",
- → Maintien des objectifs d'accompagnement et consolidation des projets dans le champ de l'Économie sociale et Solidaire,
- → Promouvoir l'économie solidaire (forum) en s'articulant avec nos partenaires de la Maison de la Vie Associative et les partenaires de la solidarité internationale,
- → Poursuite de la formation des dirigeants associatifs.

Avec tous nos remerciements à l'ensemble des élus et des partenaires qui ont permis le développement de nos actions, ainsi qu'à l'ensemble des équipes.

entreprendrEnsemble

66, Rue des Chantiers de France
BP 79005
59951 DUNKERQUE CEDEX 1

Tél. 03 28 22 64 00 - Fax 03 28 22 64 32

Réalisation François Vandenbunder - photos : Ville de Dunkerque- CUD - Entreprendre Ensemble

Dunkerque Grand Littoral Communauté Urbaine

Conseil Général Département du Nord

Région Nord-Pas de Calais

l'Europe s'engage en Nord-Pas-de-Calais avec le FSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE